

Chapitre 2

Asie du Sud-Est : Perspectives et défis

Ce chapitre est consacré aux perspectives et aux défis qui se présenteront au secteur agricole de l'Asie du Sud-Est pendant la prochaine décennie. Étant donné que les échanges et la sécurité alimentaire sont au cœur des préoccupations des responsables de l'action publique, les questions touchant à l'agriculture et à la pêche y sont principalement étudiées sous cet angle. Le chapitre se penche tout d'abord sur les résultats passés et sur la situation actuelle de l'agriculture et de la pêche en Asie du Sud-Est, avant d'offrir des projections à moyen terme des évolutions des marchés et de la sécurité alimentaire (2017-26). Il s'achève sur un examen des défis et des incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les projections à moyen terme décrites. Les pays d'Asie du Sud-Est ont bénéficié d'importantes améliorations de leurs niveaux de développement ainsi que d'une croissance vigoureuse de leur secteur de l'agriculture et de la pêche. Les perspectives agricoles y sont globalement positives, mais elles pourraient être encore améliorées au moyen de politiques cohérentes et d'investissements stratégiques, en particulier dans les infrastructures rurales.

Introduction

L'Asie du Sud-Est (graphique 2.1) comprend un ensemble diversifié de pays aux niveaux de développement et de dotations en ressources naturelles (tableau 2.1). Ces dernières décennies, l'ensemble de la région a bénéficié d'un développement soutenu. Les mutations structurelles de nombre des économies qui la composent lui ont permis de tirer des gains non négligeables, et la montée en puissance de « l'Asie usine du monde » a placé la région au centre d'un large éventail de chaînes de valeur mondiales (CVM) manufacturières. Elle a de ce fait enregistré une forte croissance de son produit intérieur brut (PIB) : dans la plupart des pays, la croissance du PIB réel s'est élevée à près de 5 % par an en moyenne au cours de la période 2000-16. La population régionale a parallèlement continué de s'accroître à un rythme proche de 1.3 % par an durant cette même période.

Graphique 2.1. La région de l'Asie du Sud-Est



L'Asie du Sud-Est a également accompli des progrès remarquables du point de vue de l'amélioration de la sécurité alimentaire. Au début des années 90, les taux de sous-alimentation y étaient les plus élevés au monde, aux alentours de 31 %, mais ils sont tombés en dessous de 10 % dès 2014-16, niveau inférieur à celui observé dans certaines autres régions. Néanmoins, compte tenu de la diversité des niveaux de développement des pays de la région, le problème de la sécurité alimentaire reste important : en 2014-16, sur

630 millions d'habitants (9 % du total mondial), l'Asie du Sud-Est comptait encore environ 60 millions de personnes souffrant de sous-alimentation, soit 8 % de l'ensemble de la population mondiale dans cette situation (FAO, 2017a).

Le développement des secteurs de l'agriculture et de la pêche¹ a contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire, et ces deux secteurs demeurent un élément essentiel de la politique de sécurité alimentaire pour les autorités de la région. Les orientations de la politique agricole et de la pêche sont donc liées aux objectifs de sécurité alimentaire. Tel est en particulier le cas des stratégies axées sur la principale culture de base de la région : le riz. Cependant, pour certains pays, le recours à des interventions sur le marché pour tenter d'atteindre les objectifs de sécurité alimentaire a eu des conséquences inattendues sur le développement des secteurs comme sur la sécurité alimentaire elle-même.

Tableau 2.1. Indicateurs contextuels pour certains pays d'Asie du Sud-Est, 2015

	PIB par habitant	Population	Population rurale	Superficie totale	Superficie agricole	Superficie agricole par habitant	Ressources en eaux douces	Prélèvements d'eau douce de l'agriculture	Ressources en eaux douces par habitant
		(millions d'habitants)	(%)	(km ²)	(km ²)	(ha)	(milliards de m ³)	(milliards de m ³)	(milliers de m ³)
Cambodge	1 159	15.6	79.3	176 520	54 550	0.36	120.6	2.1	7.9
Indonésie	3 346	257.6	46.3	1 811 570	570 000	0.22	2019.0	92.8	7.9
RDP lao	1 818	6.8	61.4	230 800	23 690	0.35	190.4	3.2	28.5
Malaisie	9 768	30.3	25.3	328 550	78 390	0.26	1003.0	2.5	33.5
Myanmar	1 161	53.9	65.9	653 080	126 450	0.24	580.0	29.6	10.9
Philippines	2 904	100.7	55.6	298 170	124 400	0.13	429.0	67.1	4.8
Thaïlande	5 815	68.0	49.6	510 890	221 100	0.33	224.5	51.8	3.3
Viet Nam	2 111	91.7	66.4	310 070	108 737	0.12	359.4	77.7	4.0

Note : PIB par habitant en USD courants de 2015. Les données relatives aux prélèvements d'eau douce et à la superficie agricole datent de 2014.

Source : Banque mondiale (2017), Indicateurs du développement dans le monde, <http://databank.worldbank.org/data/>.

Le développement du secteur de l'agriculture et de la pêche en Asie du Sud-Est a également entraîné sa participation croissante aux échanges agroalimentaires internationaux. Pour les producteurs comme pour les consommateurs, les marchés internationaux et régionaux prennent une importance croissante en tant que source de revenus et d'approvisionnement en denrées alimentaires. Aussi les évolutions des marchés internationaux et les politiques des autres pays participant aux échanges agroalimentaires revêtent-elles une importance fondamentale.

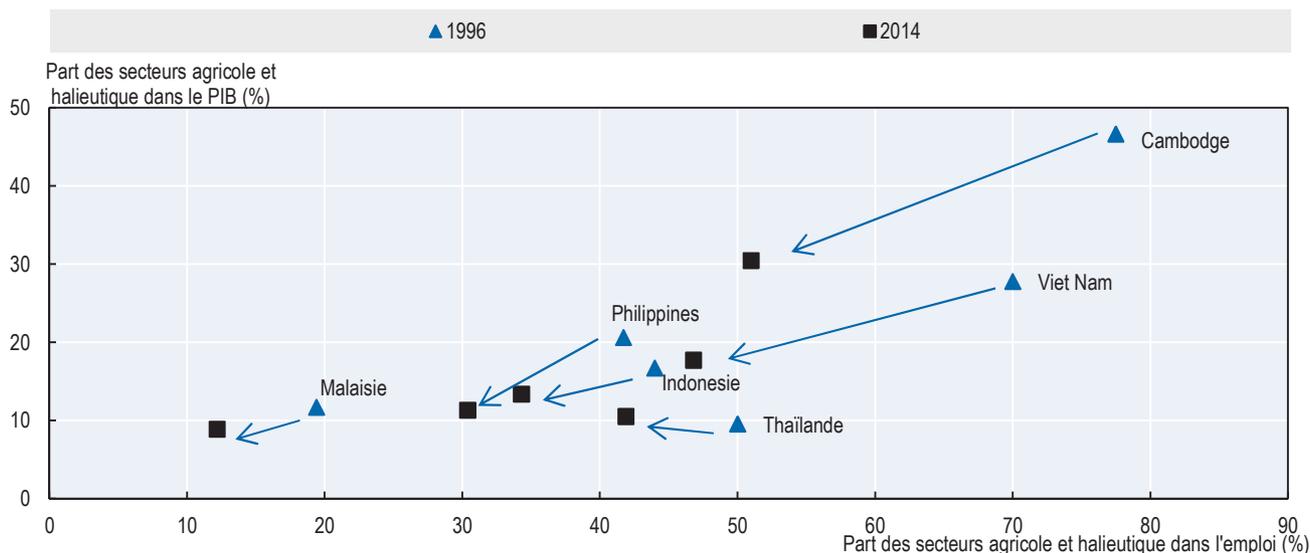
Ce chapitre se penche tout d'abord sur les résultats passés et sur la situation actuelle de l'agriculture et de la pêche en Asie du Sud-Est, avant d'offrir des projections à moyen terme des évolutions des marchés et de la sécurité alimentaire (2017-26). Il s'achève sur un examen des défis et des incertitudes susceptibles d'avoir une incidence sur les projections à moyen terme décrites. Vu que cette question est au cœur des préoccupations des responsables de l'action publique, l'agriculture et la pêche seront principalement étudiées sous l'angle des échanges et de la sécurité alimentaire. Ce chapitre porte pour l'essentiel sur huit pays d'Asie du Sud-Est (dont chacun est étudié individuellement dans les *Perspectives*) : le Cambodge, l'Indonésie, la République démocratique populaire lao (RDP lao), la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam.

Évolutions de l'agriculture et de la pêche et de l'aquaculture en Asie du Sud-Est

Un ajustement structurel de grande ampleur

L'agriculture, la pêche et l'aquaculture des pays d'Asie du Sud-Est ont subi d'importants ajustements structurels au cours du temps. La part relative de ces secteurs dans le PIB et dans l'emploi a diminué dans la plupart des pays entre 1996 et 2014 (année la plus ancienne et la plus récente pour lesquelles des données sont disponibles) (graphique 2.2). Les améliorations de la productivité et les perspectives ouvertes par d'autres secteurs que l'agriculture ont donné lieu à d'importantes suppressions d'emplois dans plusieurs pays, mais plus particulièrement au Cambodge et au Viet Nam. Fait intéressant, la part de l'agriculture dans l'emploi a reculé en Thaïlande tandis que sa part dans le PIB a augmenté dans le même temps, ce qui met en évidence un déplacement de l'activité vers des productions de plus grande valeur relative, ainsi que les capacités d'absorption de la main-d'œuvre des autres secteurs de l'économie.

Graphique 2.2. Part des secteurs de l'agriculture et de la pêche dans l'emploi et dans le PIB
1996 et 2014



Note : Les estimations de la valeur ajoutée tiennent compte de la sylviculture et de la chasse. Les données sur le Cambodge correspondent à 1998 et 2012, et celles relatives à la part des secteurs de l'agriculture et de la pêche dans l'emploi correspondent à 2013 pour la Thaïlande et le Viet Nam.

Source : Banque mondiale (2017), Indicateurs du développement dans le monde, <http://databank.worldbank.org/data/>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933523745>

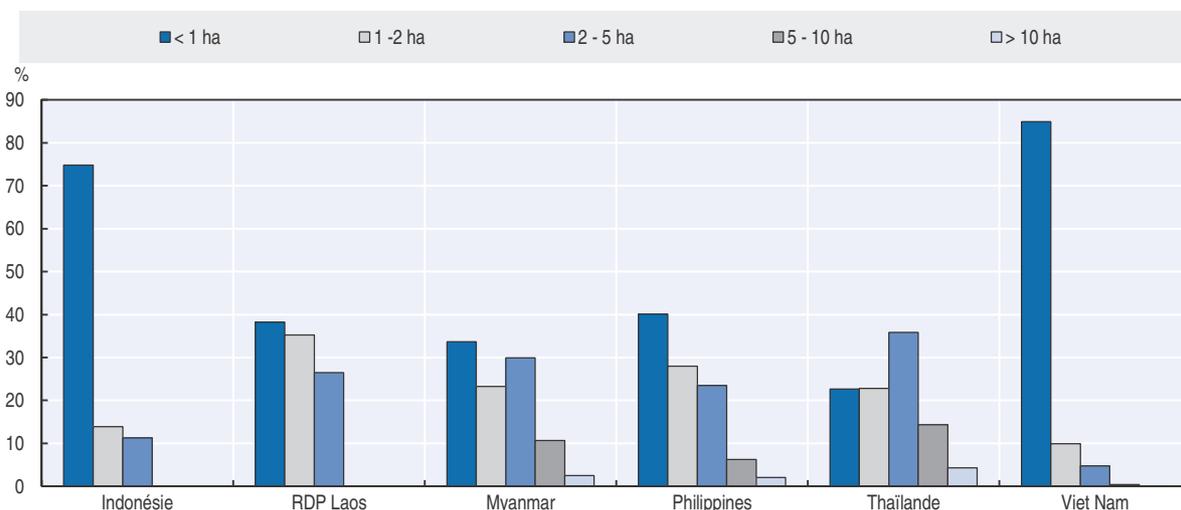
Ajustement au sein de l'agriculture

L'ensemble du secteur a certes connu un important ajustement structurel, mais la taille des exploitations demeure relativement modeste en Asie du Sud-Est et pourrait le rester à moyen terme (FAO, 2015). Les données sur la taille des exploitations et sur sa distribution demeurent peu abondantes. Pour les pays pour lesquels des données chronologiques sont disponibles – l'Indonésie, les Philippines et la Thaïlande – il en ressort que la taille moyenne des exploitations tend à diminuer (Lowder et al., 2014). Dans certains de ces pays, l'évolution de la taille moyenne des exploitations trouve son origine dans des

initiatives de redistribution des terres, par exemple aux Philippines dans le cadre du programme de réforme agraire du pays (OCDE, 2017a). La tendance à la diminution de la taille des exploitations risque d'avoir de plus amples conséquences à long terme sur la croissance de la productivité agricole si elle s'accompagne d'une plus grande fragmentation des activités de production. En revanche, deux pays paraissent montrer une tendance à l'augmentation de la taille des exploitations : le Myanmar et le Viet Nam. Dans le cas du Viet Nam, un remembrement des terres a été observé pour différentes activités de production, et cette évolution paraît plus marquée dans le secteur de l'élevage, alors qu'elle n'en est qu'à ses tout premiers stades dans celui des productions végétales (OCDE, 2015c). Pour ce qui est de la distribution de la taille des exploitations, les données sont limitées et déjà anciennes, mais elles indiquent une prépondérance des exploitations de moins de 1 ha (Lowder et al., 2014) (graphique 2.3). L'Indonésie et le Viet Nam sont les pays où le pourcentage de producteurs exploitant moins de 1 ha de terres est le plus élevé. La Thaïlande et le Myanmar se distinguent par ailleurs par leur structure agraire particulière : ces deux pays se caractérisent par une proportion de producteurs exploitant de 2 à 5 ha relativement plus forte que chez leurs voisins de la région.

Graphique 2.3. Distribution de la taille des exploitations en Asie du Sud-Est

Pourcentage des exploitations agricoles, par taille, estimations au cours des années 2000



Notes : Les estimations pour chaque pays correspondent aux données recueillies au cours des années 2000. Plus précisément, en 2003 pour l'Indonésie, en 1998-99 pour la RDP lao, en 2003 pour le Myanmar, en 2002 pour les Philippines, en 2003 pour la Thaïlande et en 2001 pour le Viet Nam. Aucune donnée n'est disponible pour le Cambodge et la Malaisie.

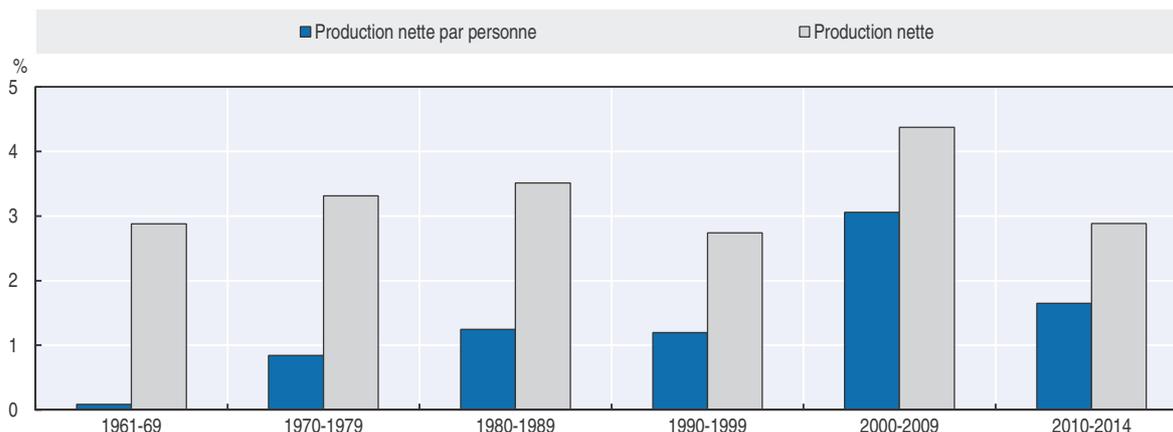
Source : Lowder et al. (2014).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933523764>

L'ajustement structurel du secteur a contribué à une forte croissance de la production au fil du temps. Depuis les années 60, la production connaît une forte croissance annuelle composée dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est (graphique 2.4)². Cependant, la croissance de la production agricole par rapport à l'accroissement démographique (c'est-à-dire sa croissance par habitant) est soutenue depuis les années 80, du fait d'un ralentissement des taux d'accroissement démographique et d'une augmentation des taux de croissance agricole dans les années 80 et 2000.

Graphique 2.4. **Croissance de la production en Asie du Sud-Est**

Taux de croissance composés annuels décennaux (%), de 1960 à 2009



Notes : La production nette est égale à la production totale diminuée des céréales utilisées pour nourrir les animaux d'élevage. La FAO calcule la production nette sous la forme d'un indice, voir http://faostat3.fao.org/download/QI/*E pour plus de précisions.

Source : FAO (2017a), FAOSTAT, <http://faostat.fao.org/>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933523783>

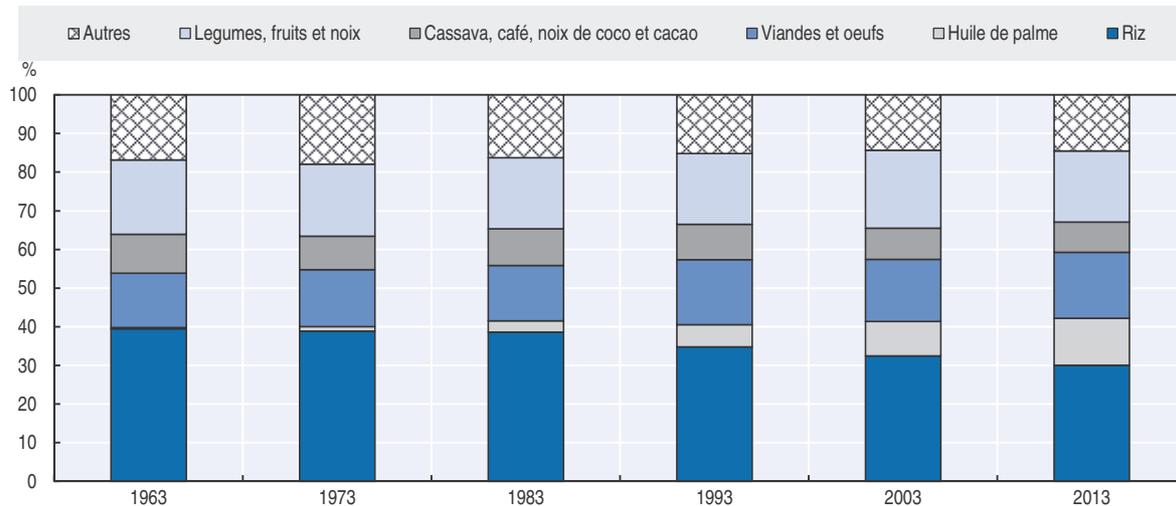
Une gamme de productions agricoles en cours d'évolution, mais axée sur la culture fondamentale du riz

La production agricole de l'Asie du Sud-Est demeure axée sur le riz. La riziculture constitue la principale activité de production agricole, et elle représente une plus grande partie de la valeur brute de la production que tout autre produit considéré isolément. En règle générale, la part dans la production des différentes activités agricoles est restée relativement stable dans le temps; cependant, la contribution du riz à la valeur brute totale de la production agricole a diminué depuis le début des années 90 – passant d'environ 40 % à près de 30 % en 2013 (graphique 2.5). Cette évolution est en grande partie due à la contribution croissante de l'huile de palme à la valeur totale de la production agricole de la région, vu qu'il s'agit d'un produit de plus grande valeur (mais elle tient aussi à la diminution de la part relative du riz dans l'alimentation observée dans un certain nombre de pays, qui sera examinée plus loin). Des évolutions sont également survenues au sein des différentes catégories de produits, comme une production croissante de volaille dans le secteur de la viande.

L'évolution de la gamme des productions est plus manifeste lorsque l'on se penche sur les différents pays d'Asie du Sud-Est (graphique 2.6). En Malaisie, la production a nettement évolué en faveur de l'huile de palme et au détriment de la riziculture et des autres activités de production agricole. Au Myanmar, des augmentations de la production de viande et de fruits et légumes ont eu lieu, et la part du riz dans la valeur de la production a diminué d'environ 20 points de pourcentage au cours des 50 dernières années. Si l'on considère les parts dans la valeur de la production en dollars constants, en 2013, les secteurs agricoles du Cambodge et de la Malaisie dépendaient pour l'essentiel d'une seule production, en l'occurrence du riz et de l'huile de palme, respectivement. Les autres sont plus diversifiés. Les Philippines sont le seul pays où la part du riz dans la valeur totale de la production agricole s'est accrue au cours de la période examinée.

Graphique 2.5. Production agricole en Asie du Sud-Est

Part des différents produits dans la valeur brute de la production, en dollars internationaux constants de 2004-06, de 1963 à 2013



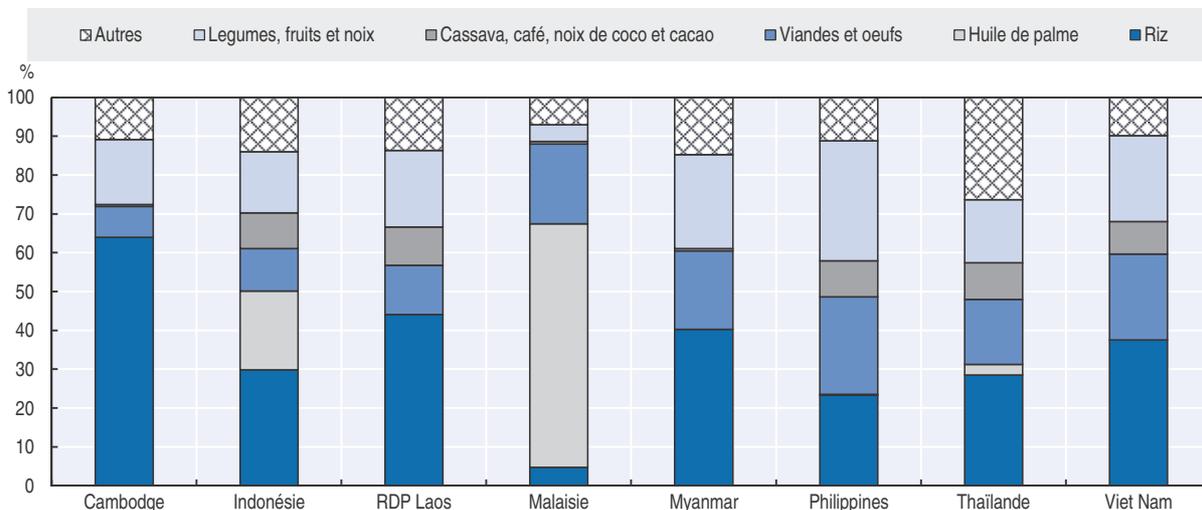
Notes : Les prix internationaux sont utilisés afin de surmonter les problèmes d'agrégation des produits dont il est impossible d'additionner les poids physiques. La FAO s'appuie sur les prix internationaux pour déterminer la valeur brute de la production, de sorte que les évolutions de la production puissent être observées sans que les fluctuations des taux de change n'exercent d'influence – voir www.fao.org/faostat/fr/#data/QV pour plus de précisions.

Source : FAO (2017a), FAOSTAT, <http://faostat.fao.org/>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933523802>

Graphique 2.6. Parts des productions agricoles de l'Asie du Sud-Est, par pays, 2013

Part des différents produits dans la valeur brute de la production en dollars internationaux constants de 2004-06



Notes : Les prix internationaux sont utilisés afin de surmonter les problèmes d'agrégation des produits dont il est impossible d'additionner les poids physiques. La FAO s'appuie sur les prix internationaux pour déterminer la valeur brute de la production, de sorte que les évolutions de la production puissent être observées sans que les fluctuations des taux de change n'exercent d'influence – voir www.fao.org/faostat/fr/#data/QV pour plus de précisions.

Source : FAO (2017a), FAOSTAT, <http://faostat.fao.org/>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933523821>

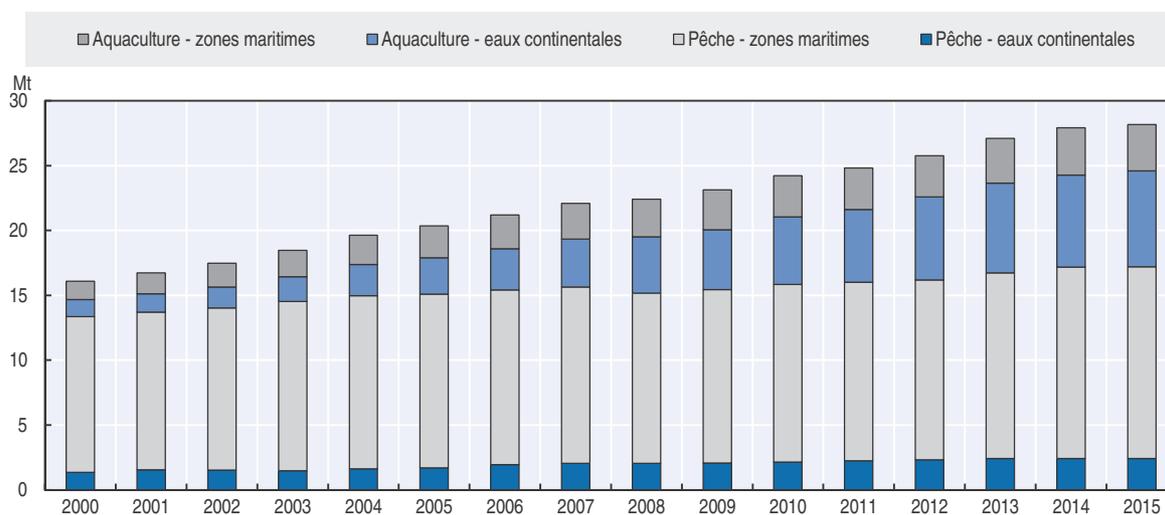
Évolutions de la production halieutique et aquacole

La pêche et l'aquaculture apportent une importante contribution à la sécurité alimentaire, aux moyens d'existence et aux revenus d'une bonne partie de la population de l'Asie du Sud-Est. Les produits de la pêche et de l'aquaculture constituent la principale source de protéines animales pour la majeure partie des habitants de la région – la consommation de poisson par habitant s'élève à environ 36 kg, soit à peu près le double de la moyenne mondiale, et elle représente environ 42 % de l'ensemble des apports en protéines animales par habitant (FAO, 2017b).

La production halieutique et aquacole de la région n'est pas négligeable. En 2015, l'Asie du Sud-Est comptait pour près de 17 % de la production mondiale du secteur de la pêche (14 % pour l'aquaculture et 19 % pour la pêche). Globalement, la production halieutique et aquacole a augmenté d'environ 75 % au cours de la période 2000-15. La plus forte progression a été enregistrée par l'aquaculture continentale, dont la production s'est accrue de plus de 460 % entre 2000 et 2015 – soit un taux de croissance annuel moyen de 12,4 % sur l'ensemble de la période (graphique 2.7). Sur une plus longue durée, l'augmentation de la production halieutique est encore plus marquée. Alors qu'elle était de 1 Mt en 1950, la production de la région a atteint 28 Mt en 2015. Une grande partie de cette croissance a eu lieu entre 1995 et 2015, période pendant laquelle la production a doublé. Ces deux dernières décennies, le secteur de la pêche de l'Asie du Sud-Est s'est transformé, la production à petite échelle principalement tournée vers le marché intérieur cédant la place à un mélange d'activités à petite et à grande échelle axées sur l'exportation.

Pour la pêche comme pour l'aquaculture, quatre des dix principaux pays producteurs au monde sont situés en Asie du Sud-Est, l'Indonésie étant le deuxième plus grand producteur mondial après la Chine. Au niveau des pays, l'Indonésie occupe une place prépondérante dans la production halieutique et aquacole totale de la région, dont elle représentait 38 % en 2015 (graphique 2.8). Cette prépondérance s'est encore accrue au fil

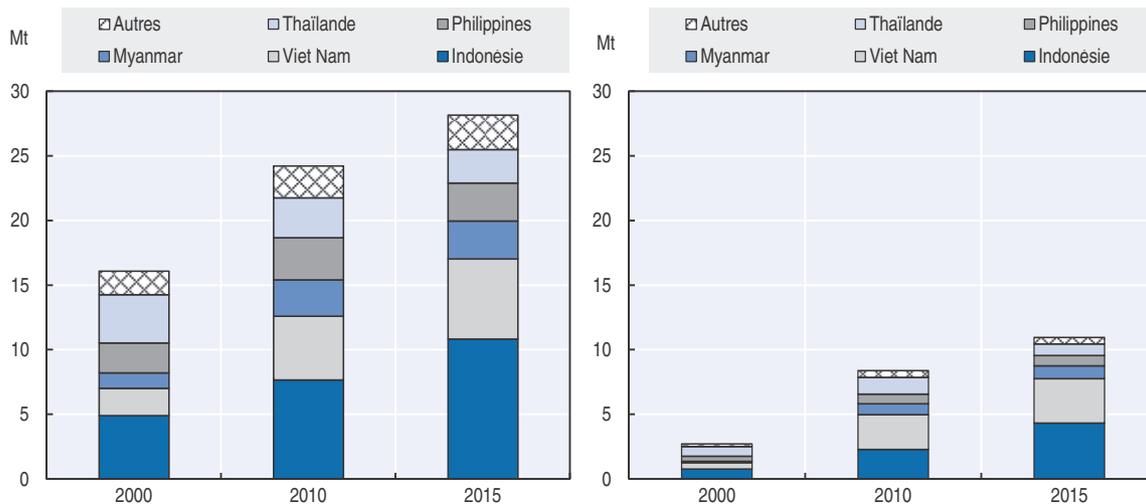
Graphique 2.7. **Production des pêches marines et continentales en Asie du Sud-Est**
Pêche et aquaculture, 2000-15



Source : FAO (2017 b), Production mondiale de la pêche et de l'aquaculture (base de données), www.fao.org/fishery/statistics/global-production/fr.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933523840>

Graphique 2.8. Contribution à la production halieutique par pays

Production totale (gauche); Aquaculture (droite)



Notes : La catégorie « autres » inclut le Cambodge, la RDP lao et la Malaisie.

Source : FAO (2017 b), Production mondiale de la pêche et de l'aquaculture (base de données), www.fao.org/fishery/statistics/global-production/fr.
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933523859>

du temps grâce à une forte croissance de sa production. Au cours de la même période, la production halieutique et aquacole a aussi sensiblement augmenté au Viet Nam – elle a presque triplé entre 2000 et 2015 – et le Myanmar fait état d'une croissance de la production d'ordre comparable, le pays passant de la sixième à la troisième place au classement des plus grands producteurs régionaux.

La production aquacole de la région est très diversifiée, un grand nombre d'espèces étant élevées dans des milieux d'eaux douces, saumâtres et marines, pour le marché intérieur comme pour ceux d'exportation. Pour beaucoup de zones rurales de la région, l'aquaculture en eau douce à petite échelle, souvent pratiquée dans les étangs et les rizières, joue un rôle crucial en procurant aux populations des protéines de grande qualité, des acides gras essentiels, des vitamines et des minéraux. Au sein de la région, la croissance de l'aquaculture a été inégale selon les pays, du fait de leurs différences sous l'angle des politiques mises en œuvre au plan local, des objectifs de gestion et des facteurs environnementaux (graphique 2.8). L'Indonésie et le Viet Nam sont les principaux producteurs aquacoles de la région, et ils comptent respectivement pour près de 40 % et de 31 % des quantités produites. De 2000 à 2015, la croissance de la production a toujours été élevée au Viet Nam, ne ralentissant que vers la fin de la période. La forte croissance observée en Indonésie est par contre plus récente et s'est concentrée en fin de période. À l'inverse, en Thaïlande, la production a baissé de 37 % entre 2009 et 2015, une maladie ayant affecté la production de crevettes.

Bien que la croissance de la production soit pour une large part imputable à l'aquaculture, la pêche reste la principale composante de la production au sein de la région – et elle est également en expansion (de plus de 29 % au cours de la période 2000-15). Pour ce qui est de la pêche dans les eaux continentales, la production aurait semble-t-il augmenté de 79 % au cours de la période 2000-15. Malheureusement, ces chiffres sont très incertains. Bien qu'une partie de cette augmentation soit le résultat d'une intensification de l'effort de pêche pour exploiter plus pleinement les ressources halieutiques

continentales (ainsi que de l'absence d'outils de gestion de ces ressources ou de police des pêches – voir plus loin), on ne sait pas avec certitude quelle est l'ampleur réelle de ce phénomène, puisque les augmentations observées dans la région pourraient également s'expliquer par une amélioration des statistiques. La pêche dans les eaux continentales joue un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et dans l'atténuation de la pauvreté, vu qu'elle permet à bon nombre de populations rurales de subvenir à leurs besoins. Les pays d'Asie du Sud-Est contribuent pour 21 % à la production mondiale de la pêche continentale. La production des pêches maritimes du Sud-est asiatique a également enregistré une croissance, dont le rythme a toutefois été plus lent que pour la pêche continentale, s'élevant à environ 23 % au cours de la période 2000-15 (graphique 2.7).

Outre sa production de poissons et autres fruits de mer, l'Asie du Sud-Est est également un important producteur d'algues et de plantes aquatiques, étant à l'origine de plus de 43 % de la production mondiale. Cette production est principalement constituée d'espèces d'algues tropicales cultivées provenant d'Indonésie, pays où la production d'algues cultivées a augmenté de 5 391 % au cours de la période 2000-15 (passant de 205 000 tonnes à 11.3 Mt en poids humide). À l'échelle mondiale, l'Indonésie est actuellement le deuxième plus grand producteur et le principal exportateur d'algues, et la politique nationale vise à maintenir les taux de croissance récemment observés en concentrant les efforts sur les marchés d'exportation.

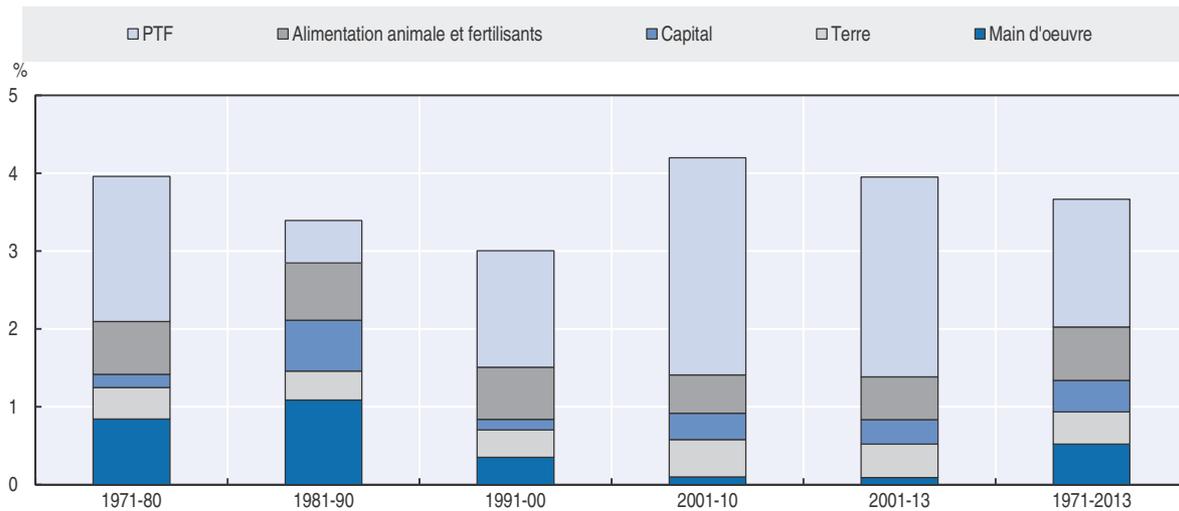
Moteurs de croissance de la production en Asie du Sud-Est

Agriculture

Les améliorations de la productivité agricole ont joué un rôle déterminant dans la croissance de la production agricole de la région. Les estimations peuvent être faussées par des erreurs de mesure, mais la productivité totale des facteurs (PTF)³ de l'ensemble de la région a augmenté à un rythme annuel moyen de 2.2 % depuis 1991 (1.4 % par an en moyenne pour la période allant de 1961 à 2013), d'après les données du ministère de l'Agriculture des États-Unis (2016). La croissance de la productivité agricole a contribué pour une part de plus en plus importante à la croissance de la production au fil du temps (graphique 2.9). Entre 2001 et 2013, la croissance de la productivité a compté pour plus de 60 % de la croissance de la production, contre 13 % au cours des années 80, époque où la croissance de la production agricole a été alimentée par une expansion de l'utilisation d'intrants de 2.8 % par an.

Les taux de croissance de la productivité en Asie du Sud-Est soutiennent avantagement la comparaison avec ceux observés dans les autres régions. De 2001 à 2013, les taux de croissance de la productivité agricole ont été plus élevés en Asie du Sud-Est que dans toutes les autres régions, à l'exception du reste de l'Asie⁴. Par ailleurs, la contribution apportée par la croissance de la productivité à la croissance de la production agricole (63 %) a été comparable à la moyenne mondiale au cours de cette même période.

Malgré la contribution de la PTF, la croissance de la production agricole est pour une large part le résultat d'une plus grande utilisation d'intrants (y compris la terre, le travail et le capital – sous la forme d'animaux et de machines, ainsi que de l'utilisation d'engrais et d'aliments pour animaux), qui a elle-même pour origine une intensification accrue des activités et une expansion des superficies exploitées (graphique 2.10). Les éléments d'information sont peu abondants, mais des observations ponctuelles et des données partielles en provenance de certains pays de la région suggèrent que la mécanisation touche même les petites exploitations (FAO, 2015). Les estimations produites par le ministère de

Graphique 2.9. **Composition de la croissance de la production agricole en Asie du Sud-Est, par période (%)**

Notes : Moyenne pondérée (par la production) pour le Cambodge, l'Indonésie, la RDP lao, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam. Le capital prend la forme de machines et d'animaux d'élevage. La méthodologie appliquée par le Service des recherches économiques du ministère de l'Agriculture des États-Unis pour mesurer la croissance de la PTF agricole internationale est exposée à l'adresse suivante : www.ers.usda.gov/data-products/international-agricultural-productivity/documentation-and-methods/.

Source : Ministère de l'Agriculture des États-Unis (2016), International Agricultural Productivity, www.ers.usda.gov/data-products/international-agricultural-productivity.aspx.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933523878>

L'Agriculture des États-Unis (2016) sur la base des données de la FAO suggèrent qu'un plus large recours au facteur travail a certes joué un rôle prépondérant au cours des périodes antérieures, mais que l'utilisation accrue de terres et de capital a pris davantage d'importance depuis les années 90. De plus, les données sur l'utilisation d'engrais indiquent que, de 1961 à 2013, la croissance annuelle moyenne a été d'environ 7 % pour les huit pays examinés, les taux les plus élevés étant observés au Cambodge et dans la RDP lao, où ils sont en moyenne de 13 % par an (ministère de l'Agriculture des États-Unis, 2016).

L'expansion des superficies exploitées a été l'un des principaux moteurs de la croissance de l'utilisation d'intrants. En Asie du Sud-Est, la superficie des terres agricoles a augmenté de près de 40 % entre 1980 et 2014 (FAO, 2017a). Dans l'absolu, la plus forte expansion des terres agricoles a été observée en Indonésie, qui est également le pays dont le territoire est le plus vaste. En termes relatifs, le Cambodge, l'Indonésie, le Myanmar et le Viet Nam ont tous connu une expansion des terres agricoles supérieure à 50 % au cours de la période 1980-2014; la plus forte augmentation a été enregistrée par le Cambodge, dont la superficie agricole s'est accrue de plus de 100 % (FAO, 2017a)⁵. La RDP lao a également connu une augmentation de près de 48 % de sa superficie agricole au cours de cette même période.

En Indonésie et en Malaisie, une grande partie de l'expansion des terres agricoles est due à la conversion d'espaces forestiers à des fins de production d'huile de palme. Ces évolutions contribuent certes à l'augmentation des revenus des personnes employées dans le secteur agricole, et elles ont des effets positifs sur la pauvreté et sur la sécurité alimentaire, mais cette expansion impose de lourds coûts et suscite de grandes controverses. Pirker et al. (2016) font état de données tendant à montrer que, durant la période 1990-2010, 17 % des nouvelles plantations de palmier à huile de la Malaisie et 63 % de celles de l'Indonésie ont été créées au prix de la destruction de forêts tropicales qui

abritaient une abondante biodiversité (Gunarso et al., 2013; Koh et al., 2011), et que cela a en outre contribué à une augmentation des émissions de carbone imputables au secteur (Carlson et al., 2012; Miettinen et al., 2012; Omar et al., 2010). Les coûts qui en résultent ne sont pas seulement ponctuels, supportés une fois pour toutes, mais auront également un impact durable sur la capacité de production future de la région, et donc sur ses revenus et sa sécurité alimentaire à long terme. Les autorités régionales devront à l'avenir relever un défi majeur, celui d'établir un juste équilibre entre ces coûts et ces avantages, et de démontrer à des consommateurs de plus en plus sensibilisés que la production d'huile de palme peut être une activité durable – un défi que certains ne jugent pas hors de portée (Sayer et al., 2012).

À l'avenir, l'expansion des superficies risque d'être limitée. Aussi les augmentations de la production, quel que soit le produit, devront-elles être assurées grâce à l'intensification, à un accroissement de la productivité ou à la baisse de la production d'autres produits. Étant donné que le changement climatique ralentira vraisemblablement l'augmentation des rendements d'un grand nombre de cultures (OCDE, 2017b), les systèmes de R-D et d'innovation agricoles joueront un rôle de plus en plus important dans le développement de l'agriculture pendant la décennie qui vient et au-delà.

Pour ce qui est de l'environnement propice au sens large, la FAO (2015) souligne à quel point la fourniture de services publics d'éducation et de santé sera essentielle pour que les agriculteurs puissent mener leurs activités dans une industrie de plus en plus complexe qui exige d'eux des connaissances de plus en plus poussées. Cependant, pour que ces investissements deviennent réalité, il sera nécessaire de revenir sur certains choix stratégiques et de réformer le financement de différents programmes agricoles.

Une analyse récente suggère que, par rapport à d'autres pays ayant un niveau de développement similaire, les pays d'Asie du Sud-Est disposent d'une large marge de manœuvre qui leur permettrait d'accroître leurs investissements dans les systèmes de R-D et d'innovation pour contribuer à préserver les futurs niveaux de croissance de la productivité et atténuer certains des effets négatifs probables du changement climatique (encadré 2.1).

Encadré 2.1. Une amélioration des systèmes d'innovation agricole de la région est essentielle pour la croissance future de la productivité

L'investissement public dans la R-D agricole est essentiel pour une croissance durable de la productivité agricole. Dans la mesure où elles garantissent l'accès des agriculteurs aux innovations répondant à leurs besoins, qui sont divers et complexes, les dépenses publiques de R-D agricole s'avèrent un moyen plus efficace de promouvoir une productivité agricole durable que les autres dépenses publiques en faveur de l'agriculture, telles que les subventions à l'irrigation et aux engrais. Des données récentes portent à croire que les pays d'Asie du Sud-Est pourraient renforcer davantage leurs systèmes de R-D et d'innovation pour stimuler la croissance de la productivité et pour mieux faire face aux risques à venir en matière de sécurité alimentaire et de production (OCDE, 2017b). L'indice de l'environnement propice à la croissance agricole (*Agricultural Growth Enabling Index – AGEI*) compare les performances de certains pays – Cambodge, Indonésie, RDP lao, Malaisie, Myanmar, Philippines, Thaïlande et Viet Nam, ainsi qu'un ensemble plus vaste de pays ayant un niveau de développement similaire – du point de vue des diverses composantes d'un environnement propice (graphique 2.10). À ce titre, il donne une vue d'ensemble des mesures et des initiatives publiques susceptibles de favoriser ou d'entraver la croissance agricole.

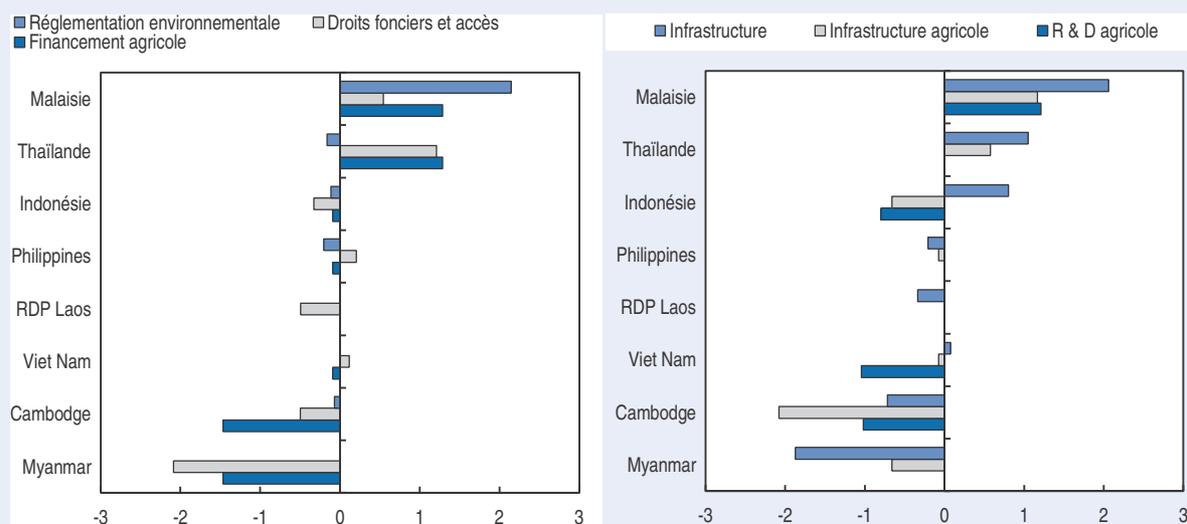
Encadré 2.1. Une amélioration des systèmes d'innovation agricole de la région est essentielle pour la croissance future de la productivité (suite)

Les performances des pays de l'ANASE analysés sont, il est vrai, très variables selon les composantes de l'AGEI considérées, mais les résultats n'en mettent pas moins en évidence un certain nombre d'atouts et points faibles relatifs communs. Parmi les atouts relatifs de la région dans son ensemble figurent certains aspects du cadre économique général – tels que l'environnement macro-économique et sa structure (du point de vue du paramétrage des instruments de politique monétaire et macrobudgétaire), le fonctionnement du marché du travail ou le capital humain – ainsi que des ressources en eau relativement abondantes (non représentées au graphique 2.10), tandis que ses points faibles relatifs ont trait aux aspects de l'environnement touchant à l'agriculture et à la durabilité. Exception faite de la Malaisie, les pays d'Asie du Sud-Est tendent à obtenir des scores relativement peu satisfaisants pour ce qui est des investissements publics dans la R-D agricole, des droits sur les terres et de l'accès aux marchés fonciers, de l'accès des agriculteurs aux moyens de financement, de l'existence et de la qualité des infrastructures agricoles – bien que les scores de la Thaïlande soient également supérieurs à la moyenne à cet égard – ainsi que du degré de rigueur et de respect des réglementations environnementales (graphique 2.10). En effet, les résultats donnent à penser que, dans les pays d'Asie du Sud-Est, l'agriculture bénéficie peut-être moins des biens publics et des services économiques que les autres secteurs.

Une analyse récente de l'OCDE recommande aux gouvernements des pays d'Asie du Sud-Est d'axer leurs efforts sur une poursuite des investissements et des réformes visant à rendre l'environnement plus propice afin de stimuler à terme la croissance durable de la productivité pour aider à assurer la sécurité alimentaire et à faire face aux risques futurs auxquels sera confronté le secteur. Il s'agit notamment d'améliorer la gouvernance environnementale; les réglementations applicables aux ressources foncières, hydriques, et à celles de la biodiversité; ainsi que les investissements dans les infrastructures et dans la R-D agricole. Les gouvernements devraient par ailleurs poursuivre les réformes destinées à améliorer les cadres réglementaires et institutionnels qui régissent les droits sur les terres rurales et l'accès aux marchés fonciers ruraux, et ils devraient envisager d'accroître l'accès des agriculteurs au crédit, y compris au profit des petits exploitants.

Graphique 2.10. L'environnement propice pourrait être amélioré dans un certain nombre de domaines

Scores normalisés de chaque pays selon l'AGEI, par rapport à la moyenne de l'échantillon



Notes : Les valeurs normalisées sont calculées en soustrayant la moyenne établie pour les 32 pays de l'échantillon de la valeur correspondant à chacun des pays, puis en divisant la valeur obtenue pour chaque pays par l'écart-type de la série. Cela permet d'obtenir une série dont la moyenne est égale à zéro et l'erreur type est égale à un.

Source : OCDE (2017 b).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933523897>

Dans le cas de certains pays, un surcroît de réformes et d'investissements publics pourrait avoir des effets notables sur la production future. Le Myanmar dispose en particulier d'un important potentiel de croissance de la production et des échanges agricoles qui pourrait contribuer à stimuler le développement futur du pays (encadré 2.2). Un certain nombre de réformes et d'investissements publics seront toutefois nécessaires pour permettre aux producteurs de se saisir des possibilités d'accès aux marchés régionaux et internationaux dont ils bénéficient. S'il parvient à progresser dans ce sens, le Myanmar pourrait en tirer des avantages non négligeables en termes de réduction de la pauvreté et de transformation de son économie.

Pêche

Dans le secteur de la pêche, les moteurs de la croissance sont liés aux améliorations de la productivité et aux évolutions de la gamme des productions. La croissance rapide de la production aquacole au cours des deux dernières décennies est pour l'essentiel un résultat direct de la diversification des pratiques du secteur et des espèces élevées (au profit des espèces exportables), ainsi que d'une plus grande intensification. Tel est en particulier le cas en Indonésie, au Viet Nam et en Thaïlande, les principaux pays producteurs de la région. L'intensification croissante entraîne des problèmes de gestion des maladies, ainsi que des impacts sur l'environnement. Pour les pays tournés vers l'exportation, la poursuite de la croissance dépendra de leur capacité à vendre des produits aquacoles aux acheteurs internationaux. Il faudra dès lors mieux s'adapter à des pratiques de production répondant de plus en plus aux exigences de traçabilité et aux préoccupations relatives aux effets sur la santé humaine et aux impacts potentiels sur l'environnement. Ces préoccupations ont récemment eu une incidence sur la demande d'exportations de certaines espèces en provenance d'Asie du Sud-Est.

La terre constitue également un intrant important pour la production aquacole. L'intensité d'utilisation des terres est variable selon les espèces; cependant, en règle générale, l'augmentation de la production implique le plus souvent un accès croissant au facteur terre. Cette utilisation croissante des terres exercera une pression accrue sur une ressource régionale déjà limitée. Les problèmes varient selon les pays, mais dans certaines régions, l'aquaculture se trouve en concurrence avec des cultures agricoles telles que le riz. Au Viet Nam, par exemple, dans le district de Tran Van Thoi, dans le delta du Mékong, la superficie couverte par l'aquaculture est passée de quelques bassins en 1973 à environ 20 % des terres dès 2011. Initialement occupées par des mangroves, ces terres ont été progressivement transformées en rizières, puis converties à l'aquaculture, cette dernière évolution s'étant pour l'essentiel produite à partir de 1995 pour tirer parti de la production de crevettes, dont la valeur est plus élevée (Tran et al., 2015). Par contre, du fait de l'étendue de son littoral et du développement relativement modeste de l'industrie, l'Indonésie se heurte à moins de contraintes que les autres pays (Phillips et al., 2015).

Dans le cas de la pêche marine, la croissance de la production est le fruit de différents facteurs. La croissance a été alimentée par une augmentation de l'effort de pêche (résultant en partie d'un déplacement de certaines activités de pêche auparavant menées dans les zones côtières, où l'épuisement de la ressource est plus avancé), ainsi que par l'amélioration des techniques et des capacités de pêche, qui a permis aux pêcheurs d'accroître l'étendue de leurs activités pour bénéficier d'un meilleur accès aux stocks hauturiers (Funge-Smith et al., 2012). La croissance de la production a également été favorisée par les modifications de l'écosystème induites par la pêche. Ainsi, la forte

Encadré 2.2. Le rôle potentiel de l'agriculture dans le développement futur du Myanmar

L'économie du Myanmar doit se transformer pour passer d'une structure agraire à une base productive plus diversifiée incluant des activités manufacturières et de service. La modernisation de l'agriculture peut être le catalyseur d'une transformation de l'économie dans son ensemble et d'une réduction de grande ampleur de la pauvreté.

Pour accroître les revenus dans les zones rurales, il faudra non seulement une augmentation de la productivité agricole et une diversification au profit de cultures de grande valeur, mais aussi d'un développement des liens entre l'agriculture et les activités non agricoles afin de stimuler l'emploi dans d'autres secteurs que l'agriculture. L'expansion des exportations agricoles dans le cadre de chaînes de valeur susceptibles de forger de tels liens pourrait être un facteur essentiel de cette transformation. Ce sentier de développement est particulièrement pertinent pour le Myanmar du fait de ses dotations en ressources naturelles, de sa situation géographique stratégique et d'un environnement extérieur favorable.

L'examen multidimensionnel du Myanmar (*Multi-dimensional Review of Myanmar*) mené par l'OCDE au travers de consultations des parties prenantes au sein du pays met en évidence un certain nombre d'obstacles aux exportations auxquels il convient de remédier :

- La mauvaise qualité des infrastructures pose en particulier problème dans les zones rurales. Les producteurs et les négociants pallient souvent le manque d'infrastructures publiques au moyen de solutions privées plus coûteuses (telles que le recours à des générateurs alimentés par du carburant en lieu et place des approvisionnements nationaux en électricité), ce qui réduit les bénéfices et atténue les incitations à investir.
- L'absence d'un secteur financier approprié limite la productivité du secteur rural. Cela tient en partie à un développement insuffisant du système financier dans son ensemble, mais le problème est particulièrement aigu dans le secteur rural. Il importe de réformer la Banque de développement agricole du Myanmar (qui a pratiquement été jusqu'à présent le seul dispensateur de crédit), de fournir des incitations afin que les banques commerciales opèrent dans le secteur agricole, et d'élargir l'éventail des institutions financières et la gamme de services qu'elles offrent.
- L'ambiguïté des droits d'occupation des terres et de production réduit les incitations à produire. Les parties prenantes jugent nécessaire une loi générale sur les terres afin de surmonter les contradictions entre différents textes de loi et les conflits de compétences en la matière entre différents ministères.
- Le niveau limité des connaissances et des compétences agronomiques des producteurs contribue à la mauvaise qualité des produits et à la faible productivité. Une expansion des services de vulgarisation agricole et des programmes d'éducation des agriculteurs, prenant appui sur une solide R-D agronomique, contribuerait à la diffusion des pratiques agricoles modernes faisant appel à des intrants de meilleure qualité.
- L'insuffisance du soutien public visant à faciliter l'accès aux nouveaux marchés et le respect des normes de qualité et de sécurité constitue un frein aux exportations. Le manque de soutien public à la recherche de nouveaux débouchés commerciaux limite les possibilités de pénétration des marchés face à la concurrence, alors que le manque de services de contrôle de la sécurité des aliments accroît les risques liés à la production et entrave l'accès aux marchés. Il importera notamment de consacrer des ressources à une augmentation du nombre de laboratoires certifiés ISO dotés d'un personnel technique dûment qualifié, et d'asseoir la marque Myanmar au travers d'un organisme performant de promotion des exportations.

Lever ces obstacles permettra au Myanmar d'exploiter les possibilités offertes par les marchés internationaux de produits alimentaires et contribuera à amorcer la transformation structurelle du pays.

Source : OCDE (2015 b).

pression exercée par la pêche sur les espèces prédatrices a entraîné une augmentation de la biomasse des espèces-proies au fur et à mesure de la diminution de l'intensité de la prédation, permettant ainsi d'accroître les volumes de capture de ces espèces – par un effet de transfert de l'effort de pêche vers des niveaux inférieurs de la chaîne alimentaire (Funge-Smith et al., 2012). La durabilité de la pêche en mer est toutefois une grande source de préoccupation. Bon nombre des stocks de la région sont considérés comme surexploités – c'est-à-dire que le volume des prises dépasse le niveau d'exploitation biologiquement durable – et les instruments de gestion durable qui permettraient de limiter l'activité de pêche font souvent défaut (Funge-Smith et al., 2012). Au Viet Nam, où l'effort de pêche dans les zones côtières n'est de fait pas limité et où les ressources sont surexploitées, l'expansion des activités de pêche hauturière au cours de la dernière décennie – prenant pour cible des espèces pélagiques telles que le thon – a contribué à favoriser la croissance du secteur, mais il est à craindre que sans une gestion appropriée, son développement ne soit pas durable. En particulier, la croissance du secteur de la pêche hauturière est principalement une conséquence du soutien public sous la forme d'allègements de la taxe sur les carburants, et les pressions exercées par la pêche côtière ne semblent pas en avoir été atténuées pour autant (PNUE, VIFEP et WWF, 2009). Les évaluations présentent toutefois de sérieuses limites en raison du manque de données sur un certain nombre de grandes espèces régionales, et la véritable ampleur des pressions exercées par la pêche n'est souvent pas connue du fait de la pêche illécite, non déclarée et non réglementée (INN). Compte tenu des obstacles potentiels auxquels se heurte la croissance de la pêche, l'aquaculture sera vraisemblablement l'élément moteur à l'origine des futures augmentations de la production.

Du fait des fortes pressions exercées par la pêche, les eaux continentales et côtières, aussi bien que celles du large, sont confrontées au sein de la région à des problèmes liés à la dégradation des habitats, à une concurrence croissante pour des ressources en eau douce limitées, à la modification des habitats par l'installation de barrages et autres infrastructures, à une perte de biodiversité, à la pollution industrielle et urbaine, ainsi qu'à des risques de maladies. Étant donné que la région compte un grand nombre de pêcheurs et d'aquaculteurs – environ 14.5 millions d'après les estimations, dont 5.4 millions d'aquaculteurs (FAO, 2017c) – dont les activités sont pour la plupart d'entre eux (environ 90 %) d'ampleur réduite, le maintien d'une production durable fondée sur l'exploitation des ressources halieutiques sera un enjeu important pour l'Asie du Sud-Est.

Participation croissante de la région aux marchés alimentaires mondiaux

L'Asie du Sud-Est joue un rôle de plus en plus important dans les échanges agroalimentaires mondiaux. La région dans son ensemble est de plus en plus exportatrice nette de produits agroalimentaires, et la valeur de ses exportations agroalimentaires s'est élevée à environ 139 milliards USD en 2014, contre 90 milliards USD pour les importations (WITS, 2017). Les échanges intrarégionaux de produits agroalimentaires constituent également une importante source d'approvisionnements alimentaires. La part des importations agroalimentaires provenant des pays de l'ANASE a eu tendance à augmenter au fil du temps, passant de près de 21 % en 2000 à 29 % en 2011, bien qu'elle ait baissé depuis, puisqu'elle n'a représenté en 2014 que 24 % environ de l'ensemble des importations de la région (WITS, 2017). Cependant, malgré cette participation accrue aux marchés mondiaux, les tarifs agroalimentaires demeurent généralement élevés et la

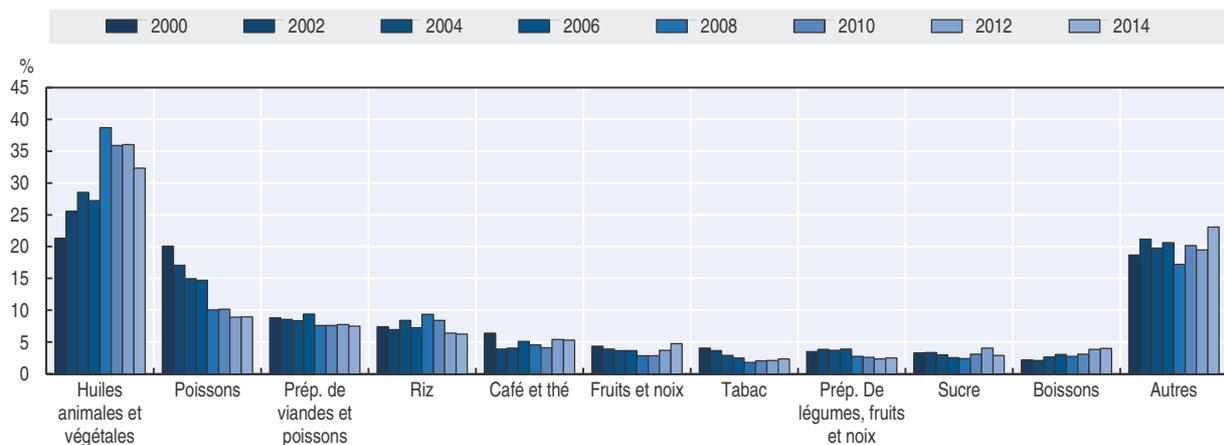
moyenne pondérée des tarifs appliqués a été de 7.2 % en moyenne au cours de la période allant de 2010 à 2014.

Parmi les produits échangés, les matières grasses végétales et animales – l’huile de palme en l’occurrence – constituent la principale exportation agroalimentaire, et apportent la plus forte contribution à la valeur totale des exportations agroalimentaires – leur contribution en pourcentage ayant augmenté au fil du temps avant de fléchir ces dernières années (graphique 2.11). Les produits de la pêche occupent également une place importante, les exportations de poissons et de fruits de mer (« poisson » au graphique 2.11) constituent en effet la deuxième source de recettes d’exportation et représentent 15 % des exportations mondiales de poisson. Depuis 2014, le Viet Nam et la Thaïlande sont respectivement le troisième et le quatrième plus grands exportateurs mondiaux de poisson et de produits de la pêche. Au niveau de la région, l’éventail des exportations se caractérise également par sa concentration, les dix principaux produits comptant pour plus de 75 % de la valeur totale des exportations. Les importations présentent quant à elles une plus grande diversité. Les dix principaux produits importés représentent à peine plus de 55 % de l’ensemble des importations. Les farines, sons et autres préparations et résidus de l’industrie alimentaire, les produits laitiers, les poissons et fruits de mer, et le blé sont autant de grands produits d’importation (graphique 2.11).

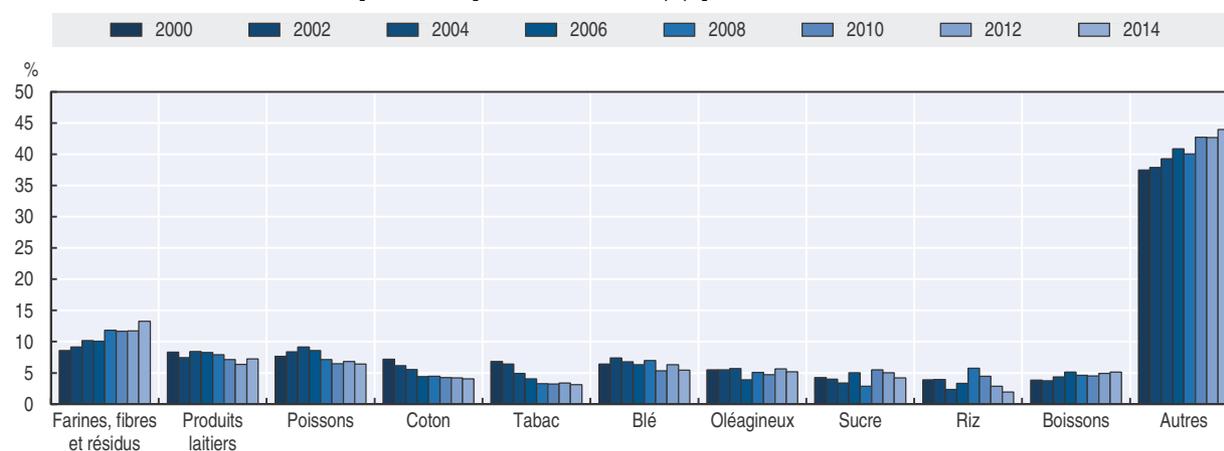
Le riz est également un important produit d’exportation et d’importation. Globalement, la région est une importante exportatrice nette, la valeur de ses exportations étant en 2014 cinq fois plus élevée que celle de ses importations⁶. Cette solide position exportatrice nette est principalement due aux gros volumes d’exportation de la Thaïlande et du Viet Nam (graphique 2.12). Récemment, le Cambodge est également devenu exportateur net et le Myanmar a annoncé des exportations nettes en 2010 (mais n’a communiqué que des statistiques commerciales limitées). Les autres pays d’Asie du Sud-Est sont importateurs nets (aucune donnée n’est disponible pour la RDP lao).

Du fait de cette tendance à l’augmentation des exportations et des importations agroalimentaires, les producteurs et les consommateurs de la région sont plus exposés aux marchés internationaux, mais sont également plus tributaires de cette source de revenus et d’approvisionnements alimentaires. Pour les pays d’Asie du Sud-Est, il s’ensuit que la situation des producteurs et des consommateurs n’est plus seulement fonction de la politique agricole nationale, mais aussi de celle des autres pays. L’intensification des interactions sur les marchés mondiaux fait que les économies d’Asie du Sud-Est ont désormais davantage à gagner à l’élimination des distorsions des marchés agricoles mondiaux, qu’elles soient liées aux obstacles aux échanges ou aux mesures de soutien interne. Une analyse récente parvient à la conclusion que les réformes multilatérales visant à réduire les distorsions sur les marchés agricoles mondiaux, y compris ceux des économies d’Asie du Sud-Est, peuvent accroître les échanges agricoles, les revenus et le bien-être global de la région (OCDE, 2016a). Les effets en sont particulièrement marqués pour les exportations nettes de l’Indonésie, de la Malaisie et de la Thaïlande, du fait principalement de l’augmentation des exportations de produits alimentaires transformés (pour l’Indonésie et la Malaisie sous la forme d’huile de palme, et pour la Thaïlande sous celle de sucre et de riz transformé). Ces réformes devraient ouvrir de plus larges débouchés au sein de la région au secteur agricole de ces pays, et contribuer en dernière analyse à accroître les revenus des populations rurales dépendantes de l’agriculture, et améliorer la sécurité alimentaire. Les résultats montrent que la région a tout intérêt à une poursuite des réformes multilatérales visant à améliorer les marchés agricoles. La FAO (2012) souligne en

Graphique 2.11. Principaux produits d'exportation et d'importation du secteur agroalimentaire
Exportations, part de l'ensemble (%), pour certaines années



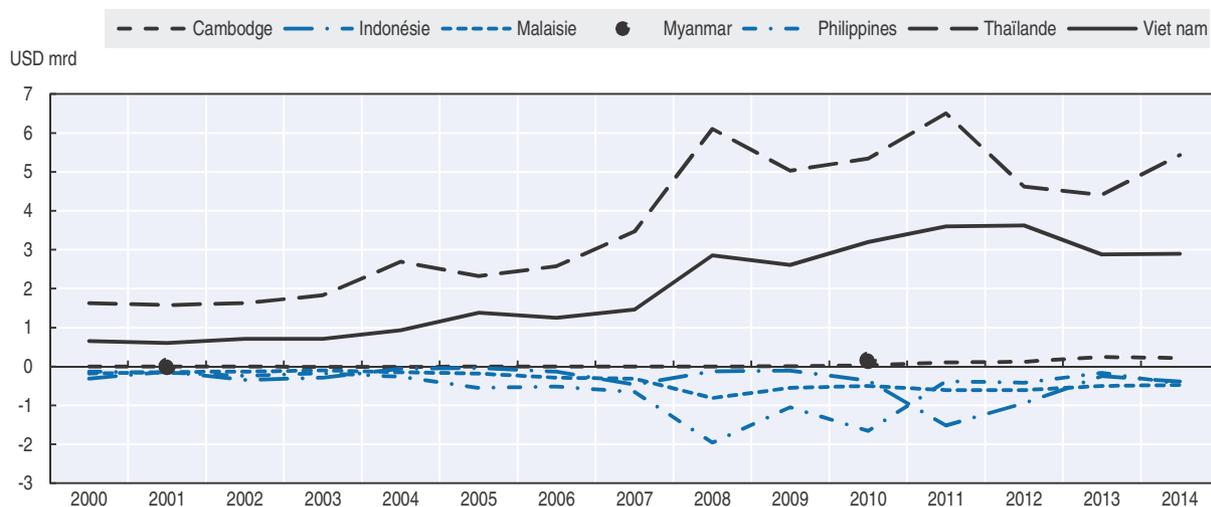
Importations, part de l'ensemble (%), pour certaines années



Source : WITS (2017), World Integrated Trade Solution, <https://wits.worldbank.org/WITS/WITS/Restricted/Login.aspx>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933523916>

Graphique 2.12. Exportations nettes de riz
Milliards USD, de 2000 à 2014



Notes : Pour le Myanmar, les données ne sont disponibles que pour 2001 et 2010.

Source : WITS (2017), World Integrated Trade Solution, <https://wits.worldbank.org/WITS/WITS/Restricted/Login.aspx>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933523935>

effet que, du point de vue de la sécurité alimentaire, les gains tirés des réformes multilatérales pourraient être encore plus importants que ceux offerts par des accords bilatéraux et régionaux. Cependant, dans l'un et l'autre cas, la réforme entreprise dans le cadre de tels accords doit s'accompagner de mesures de politique intérieure appropriées, axées sur le marché du travail, la protection sociale et l'égalité des chances, de manière à faire face aux coûts d'ajustement qui s'ensuivront.

D'un point de vue purement national, il importe de lever les restrictions commerciales pour que le secteur agricole demeure compétitif et procure des revenus aux producteurs. Comme le fait remarquer la FAO (2015), les obstacles excessifs à la liberté des échanges présentent plusieurs risques. Les distorsions en faveur d'un produit donné – du riz en règle générale dans le cas de l'Asie du Sud-Est – ont le plus souvent une incidence sur l'allocation des ressources et encouragent les producteurs à continuer de se consacrer à la production de riz, ce qui réduit leur incitation à se tourner vers des cultures de plus grande valeur (et donc plus rentables). Au-delà de son impact sur les revenus, la hausse des prix des produits de base peut être, au travers de ses répercussions sur le budget des ménages, un obstacle à une meilleure alimentation, puisqu'elle réduit l'accès à l'éventail de produits alimentaires qui serait nécessaire à cet effet. Les mesures de ce type peuvent également aggraver l'insécurité alimentaire actuelle, ainsi que la vulnérabilité des ménages face aux risques d'insécurité alimentaire temporaire, comme nous le verrons plus loin.

La présence croissante sur les marchés agroalimentaires internationaux ne se limite pas à l'exportation de certains produits et à l'importation de certains autres. Comme celle des autres secteurs de l'économie, la production agricole s'est transformée à la suite de l'émergence des chaînes de valeur mondiales (CVM). L'apparition des CVM a été rendue possible par le progrès technologique et par les mutations de la demande, qui ont permis un tel redéploiement de la production qu'il est désormais exceptionnel que toutes les opérations de production d'un bien donné, depuis la matière première jusqu'au produit fini, aient lieu en un même endroit (Baldwin, 2012).

Des données récentes sur les échanges agroalimentaires en valeur ajoutée, et non plus en valeur brute, permettent d'observer l'évolution des CVM dans les systèmes de production agroalimentaire (voir Greenville, Kawasaki et Beaujeu, 2017). Il ne s'agit plus de suivre les déplacements des différents types de produits à travers les frontières, mais d'examiner la contribution apportée par la production des secteurs de différents pays, ce qui permet de décomposer la valeur d'un flux d'échanges pour mettre en évidence les contributions des différents secteurs partout dans le monde, y compris dans les pays d'Asie du Sud-Est.

Pour l'Asie du Sud-Est, les données sur les échanges en valeur ajoutée révèlent que la région est fortement intégrée aux CVM agroalimentaires mondiales (encadré 2.3). Au travers des CVM agroalimentaires, la région est étroitement liée à des pays situés dans d'autres régions d'Asie et d'Europe. Les relations intrarégionales présentent toutefois d'importantes lacunes (de faibles flux d'échanges en valeur ajoutée entre les pays), sauf pour ce qui est des liens entre certains pays, tels que ceux noués entre l'Indonésie et la Malaisie, ou entre le Cambodge et la RDP lao d'une part et le Viet Nam d'autre part.

Pour un certain nombre de secteurs, y compris les grands secteurs d'exportation, les intrants étrangers représentent une part importante de la valeur des exportations. Ces intrants, fournis par un large éventail d'industries, contribuent à renforcer la compétitivité et peuvent accroître la productivité des activités qui les utilisent (Lopez-Gonzalez, 2016).

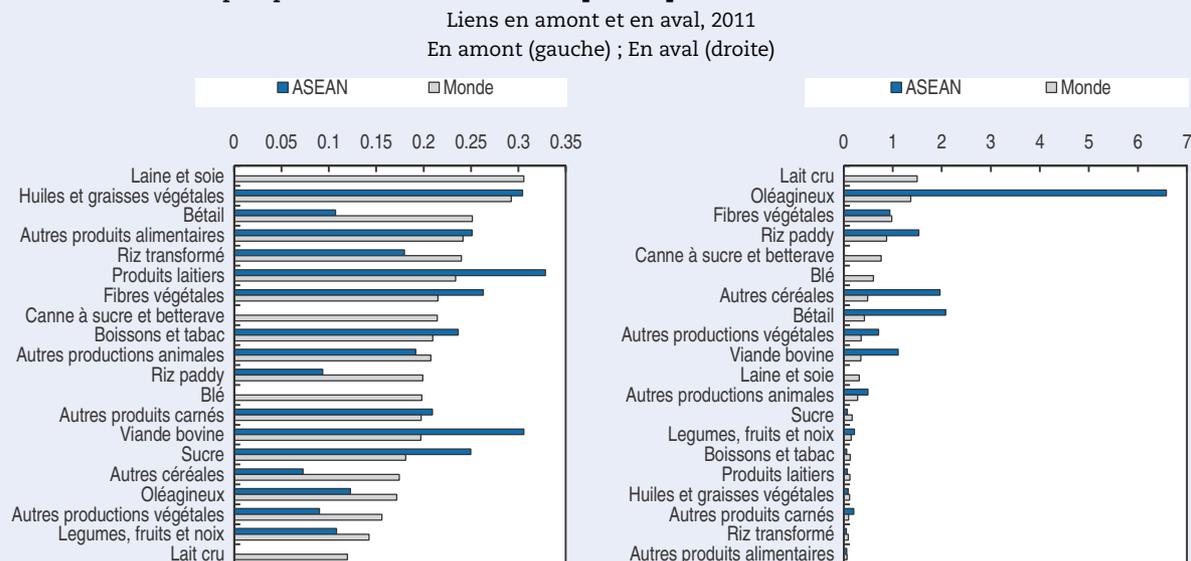
Encadré 2.3. Principaux acteurs de l'Asie du Sud-Est dans le cadre des CVM agroalimentaires

Une étude récente réalisée par Greenville, Kawasaki et Beaujeu (2017) se penche sur les données relatives aux échanges en valeur ajoutée pour l'année 2011, pour 20 secteurs agroalimentaires différents. L'examen des échanges en valeur ajoutée permet de décomposer le commerce international de marchandises, y compris les produits agricoles, pour mettre en évidence les contributions des différents secteurs partout dans le monde. Cela permet de faire apparaître les CVM pour les différents produits.

Les CVM peuvent être analysées de différentes manières, mais une approche couramment adoptée consiste à les étudier par secteur/pays en mesurant le degré de spécialisation verticale – c'est-à-dire la participation en amont et en aval. L'indicateur de la participation en aval mesure à quel point les exportations d'un secteur entrent dans le processus de production d'un autre pays et contribuent ce faisant aux exportations de cet autre pays (ventes aux CVM), alors que l'indicateur de la participation en amont mesure à quel point les importations en provenance d'autres pays entrent dans la production des exportations d'un pays (achats aux CVM).

La participation de l'Asie du Sud-Est aux CVM s'écarte des moyennes mondiales dans les 20 secteurs agroalimentaires examinés (graphique 2.13). Le secteur des oléagineux maintient d'étroits liens en aval avec les CVM, pour une large part au travers du secteur de la transformation des matières grasses végétales (huile de palme transformée). Cependant, le secteur des matières grasses végétales présente également d'importants liens en amont, ce qui indique qu'il utilise un certain nombre d'intrants étrangers dans ses processus de production afin de renforcer sa compétitivité – cela va des amandes de palme importées crues jusqu'aux produits chimiques, outre un recours non négligeable à des services commerciaux et des services aux entreprises importés. Au sein de l'éventail plus large des secteurs examinés, les différences de participation aux CVM sont pour une large part dues à des facteurs structurels (c'est-à-dire aux possibilités de production compte tenu du climat et des terres disponibles, par exemple dans le cas du blé), mais ceux-ci n'expliquent pas la totalité de ces écarts. À l'échelle mondiale, Greenville, Kawasaki et Beaujeu (2017) montrent que les facteurs liés à l'action des pouvoirs publics, tels que les orientations de la politique commerciale, un environnement propice à l'agriculture et les mesures mises en œuvre dans le domaine des services contribuent tous pour une part importante à expliquer les différences du point de vue de la participation aux CVM et de la création de valeur ajoutée nationale. Ils démontrent en particulier que les droits de douane et les autres obstacles aux échanges commerciaux, ainsi que les formes de soutien interne au secteur agricole à l'origine de distorsions agissent de fait comme une taxe sur la valeur ajoutée produite au travers de la participation aux CVM agroalimentaires.

Graphique 2.13. L'ANASE et sa participation aux CVM mondiales



Source : Greenville, Kawasaki et Beaujeu (2017).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933523954>

Dans le cas de la pêche, les exportations de produits halieutiques de la Thaïlande et du Viet Nam sont tributaires de matières premières d'origine étrangère (souvent issues de la région); ces pays présentent une intégration vers l'amont au sein des chaînes de valeur supérieure à la moyenne mondiale comme à celle de l'ANASE (Greenville, Kawasaki et Beaujeu, 2017). Ces secteurs fournissent également d'appréciables quantités de produits intermédiaires qui sont intégrés dans les exportations d'autres pays. Les importantes industries de transformation de ces deux pays apportent une contribution non négligeable à leurs économies respectives au travers de la création d'emplois et des échanges (FAO, 2016). Les liens étroits noués entre l'Asie du Sud-Est et d'autres pays du monde entier impliquent que toute mesure alourdissant le coût des biens importés a inévitablement des répercussions notables sur la compétitivité de ses exportations agroalimentaires. Les obstacles à l'importation de produits agroalimentaires peuvent de fait avoir l'effet d'un impôt sur les exportations, limitant les avantages tirés par un pays de sa participation aux CVM agroalimentaires (Greenville, Kawasaki et Beaujeu, 2017).

Politiques agricoles en Asie du Sud-Est : priorité au riz et à l'autosuffisance

En Asie du Sud-Est, la politique agricole est liée à la politique de sécurité alimentaire dans un certain nombre de pays. De manière générale, on peut affirmer que, dans une grande partie de la région, la politique agricole et de sécurité alimentaire est « centrée sur le riz », les pouvoirs publics ayant recours à un ensemble complexe de mesures pour tenter de trouver un équilibre entre des objectifs souvent antagonistes (Alavi et al., 2012; Dawe et al., 2014; OCDE, 2017 b). Tant les grands producteurs de riz que les petits mettent l'accent sur la production rizicole, l'objectif étant qu'elle soit suffisante pour satisfaire la demande intérieure – de fait, des politiques visant à l'autosuffisance sont mises en œuvre dans toute la région (encadré 2.4). Les mesures retenues pour s'efforcer d'atteindre ces objectifs tendent à être variables. Généralement, dans les pays importateurs, elles sont associées à des efforts pour stimuler la production intérieure grâce à un soutien des prix, à des obstacles aux échanges et à des subventions aux intrants. Dans les pays exportateurs, les pouvoirs publics ont recours à des interventions sur les marchés d'exportation (taxes, interdictions, systèmes de licence) pour tenter de « bloquer » à l'intérieur des frontières nationales une partie de la production de riz (OCDE, 2017b). Cela ne veut pas dire pour autant que d'autres investissements importants n'ont pas été effectués pour soutenir l'agriculture. En particulier, certains pays ont beaucoup investi pour rendre l'environnement plus propice, en faisant porter l'essentiel des efforts sur les systèmes d'irrigation et sur les autres infrastructures agricoles (dont une grande partie vise toutefois à favoriser la production de riz). Cependant, l'ampleur relative de ce type de dépenses donne à penser qu'elles ne constituent pas la principale priorité des pouvoirs publics dans bien des pays⁷.

Sur le versant de la consommation, certains pays ont mis en place des systèmes de distribution publique et de constitution de stocks publics destinés à fournir du riz subventionné, mais aussi, dans certains cas, à stabiliser les prix du marché. Ces systèmes jouent un rôle particulièrement important dans des pays tels que l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines (OCDE, 2017b). Ils ont certes stabilisé les prix comparativement aux autres pays d'Asie du Sud-Est, mais comme ils s'accompagnent d'obstacles aux échanges, cette stabilisation des prix maintient ceux-ci à des niveaux bien plus élevés, ce qui suscite des interrogations quant à leur effet net du point de vue de la sécurité alimentaire. À titre d'exemple, les prix intérieurs observés en 2012-14 en Indonésie étaient de 70 % plus élevés

Encadré 2.4. Politiques d'autosuffisance couramment appliquées en Asie du Sud-Est

Presque tous les pays d'Asie du Sud-Est mettent en œuvre des politiques d'autosuffisance sous une forme ou une autre. Le recours à des politiques destinées à assurer un certain degré d'autosuffisance a pris de l'ampleur depuis la crise des prix alimentaires de 2007/08. Cet effort en faveur de l'autosuffisance répond souvent à la volonté de ne plus être vulnérable aux fluctuations des prix mondiaux semblables à celles enregistrées à l'époque – en particulier pour le riz – bien que la flambée des prix alimentaires ait été en grande partie due à des facteurs liés aux politiques mises en œuvre et non à des déséquilibres entre l'offre et la demande mondiales (Alavi et al., 2012; OCDE, 2008; Piesse et Thirtle, 2009; Naylor et Falcon, 2010; Headey, 2011).

Les politiques d'autosuffisance sont souvent assorties d'objectifs de production d'un produit particulier ou d'un certain éventail de produits. En Asie du Sud-Est, presque tous les pays se sont fixés des objectifs d'autosuffisance sous une forme ou une autre (tableau 2.2). De ces pays, l'Indonésie est celui qui a adopté le plus ambitieux ensemble d'objectifs d'autosuffisance pour tous ses grands produits de base. Les Philippines sont le seul pays à avoir associé une politique d'autosuffisance pour ses deux principales cultures de base (le riz et le maïs) à un effort pour diversifier l'alimentation de sa population en encourageant la consommation d'un plus large éventail de denrées alimentaires (gouvernement des Philippines, 2011).

Ces objectifs sont en outre soutenus par un large éventail d'interventions axées sur les produits, les intrants et les échanges commerciaux. Outre leur action du côté de l'offre, certains pays ont également cherché à intervenir sur les marchés dans l'objectif déclaré de stabiliser les prix au profit des producteurs comme des consommateurs. Cette intervention a pris la forme de politiques de constitution de stocks publics, en particulier en Indonésie, en Malaisie et aux Philippines.

Tableau 2.2. Objectifs d'autosuffisance des membres de l'ANASE

Pays	Objectif d'autosuffisance
Brunei Darussalam	Autosuffisance en riz de 20 % d'ici 2015 et de 60 % à plus long terme (2035)
Cambodge	Pas d'objectifs d'autosuffisance particuliers
Indonésie	Objectifs d'autosuffisance totale (100 % de production intérieure) dès 2017 pour le riz, le maïs et le soja et dès 2019 pour le bœuf et le sucre
RDP lao	Objectifs de production pour le riz d'environ 4.2 Mt dès 2015 et objectifs de taux de croissance pour les autres produits. Objectifs quantitatifs de production alimentaire en valeur absolue pour certains produits
Malaisie	Objectifs d'autosuffisance en riz à hauteur de 90 % de la consommation intérieure, et autres objectifs de production
Myanmar	Pas d'objectifs d'autosuffisance particuliers
Philippines	Autosuffisance en riz précédemment fixée pour 2013, mais abandon ultérieur de l'objectif annuel adopté. Autosuffisance en production de maïs dès 2013
Singapour	Augmentation des taux d'autosuffisance pour les porter à 30 % pour les œufs, à 15 % pour les poissons et à 10 % pour les légumes feuillus
Thaïlande	Pas d'objectifs d'autosuffisance particuliers
Viet Nam	Maintien d'une augmentation des rendements de riz de 2.5 % par an jusqu'en 2020, et mise en réserve de 3.8 millions ha de terres spécifiquement destinées à la production de riz

Source: D'après l'OCDE (2017 b).

que les prix mondiaux pour des produits comparables (OCDE, 2016b) et il semble que les restrictions aux échanges et à l'investissement ont exercé une pression supplémentaire sur les prix à la consommation des produits de la pêche (OCDE, 2017b). Il y a toutefois lieu de noter qu'une grande partie du riz acheté pour procéder aux interventions sur les marchés et aux distributions publiques est importée, ce qui indique que ces pays n'en ont pas moins intérêt à ce que les marchés internationaux fonctionnent convenablement.

Des politiques de constitution de stocks sont également mises en œuvre dans les pays exportateurs, et la Thaïlande a eu recours à diverses époques à des achats publics et à la constitution de stocks publics pour agir sur les revenus des producteurs et sur les cours mondiaux (Permani et Vanzetti, 2014). En particulier, en 2011, le gouvernement thaïlandais a constitué des stocks importants après s'être engagé à verser aux producteurs de riz nationaux un prix de 50 % supérieur à celui en vigueur sur le marché. Le gouvernement thaïlandais a par la suite abandonné ce dispositif, dont le coût s'alourdissait alors que les prix mondiaux n'augmentaient pas. Les précédentes analyses des diverses stratégies de sécurité alimentaire liées à l'agriculture mises en œuvre dans la région ont mis en évidence les inconvénients des politiques actuelles, certains faisant valoir que d'autres approches permettraient de mieux faire face aux problèmes de sécurité alimentaire à long terme (Dawe et al., 2014; OCDE, 2017 b). Les études suggèrent que bon nombre de ces interventions sont à l'origine d'un manque d'efficacité de l'allocation des ressources au sein des économies, découragent l'investissement privé en créant davantage d'incertitudes, et qu'elles imposent d'importants coûts budgétaires aux États, outre des coûts d'opportunité considérables du point de vue des autres priorités des pouvoirs publics (OCDE, 2017b). De plus, un certain nombre de programmes de distribution de produits alimentaires mis en œuvre dans la région se sont caractérisés par d'importantes déperditions et par de grandes difficultés pour en assurer un ciblage efficace (Deuss, 2015).

Dans certains cas, pour stimuler la production, les politiques mises en œuvre ont favorisé une hausse des prix intérieurs pour accroître la disponibilité de denrées alimentaires produites dans le pays. Cependant, il n'est guère probable que ces politiques contribuent efficacement à assurer une sécurité alimentaire aux ménages consommateurs vulnérables. Qui plus est, l'inefficacité de ce type de soutien en tant que moyen de remédier à la faiblesse des revenus agricoles des exploitants les plus pauvres – et le fait que dans un certain nombre de cas le soutien des prix bénéficie à des ménages qui ne souffriraient pas en son absence d'insécurité alimentaire – amène à penser que, même pour les producteurs ruraux pauvres, ses effets à long terme sur la sécurité alimentaire sont sujets à caution.

Au-delà des politiques nationales, l'ANASE a mis en place une solide architecture régionale afin de relever bon nombre des grands défis de sécurité alimentaire auxquels est confrontée la région. Ses cadres d'action régionaux sont élaborés par ses États membres sous la coordination de son Secrétariat, qui est chargé d'organiser les divers groupes de travail et réunions, et de mettre en œuvre les différents projets et activités du groupe. En ce qui concerne l'agriculture et la sécurité alimentaire, le Cadre intégré de sécurité alimentaire de l'ANASE et son Plan stratégique pour la coopération en matière d'alimentation, d'agriculture et de foresterie fournissent une solide plate-forme sur la base de laquelle les États membres mettent en œuvre des mesures visant à assurer la sécurité alimentaire à long terme. Ces cadres d'action régionaux s'appuient sur les grands domaines d'intervention des pouvoirs publics et sur un certain nombre « d'axes stratégiques » définissant les mesures que doivent prendre les pays membres de l'ANASE pour promouvoir la sécurité alimentaire. Ce cadre d'action régional est également soutenu par la réserve de riz d'urgence de l'ANASE+3 (*ANASE Plus Three Emergency Rice Reserve – APTERR*), qui vise à assurer la couverture alimentaire au sein de la région dans les périodes où les besoins à court terme sont aigus, et il s'inscrit dans le projet global de Communauté économique de l'ANASE. Ces cadres d'action régionaux ont pour objectif général de contribuer à garantir la sécurité alimentaire grâce à une plus grande intégration régionale.

Outre l'ANASE, il existe aussi d'autres structures régionales, comme la Commission du Mékong, qui ont pour mission d'améliorer l'utilisation des ressources et la planification dans plusieurs pays du Sud-Est asiatique.

Une récente analyse réalisée par l'OCDE (OCDE, 2017b) met en évidence les avantages non négligeables offerts par un surcroît d'efforts et par des choix compatibles avec les grands domaines d'intervention des pouvoirs publics définis dans les cadres d'action régionaux. Par exemple, une plus grande intégration des marchés régionaux du riz, conformément au projet de Communauté économique de l'ANASE, aidera la région à mieux faire face aux risques d'insécurité alimentaire et contribuera à réduire la sous-alimentation au sein de la région grâce aux effets prix créés par l'intégration (encadré 2.5). L'intégration du marché du riz permet de se prémunir à l'échelle de la région contre les risques de production (et de prix) au niveau national, donnant ainsi aux différents pays la possibilité de mieux maîtriser les risques liés à la production intérieure, qui se manifestent plus fréquemment que ceux associés aux marchés internationaux. Globalement, l'intégration du marché du riz de l'ANASE réduirait de 5 % le nombre de personnes sous-alimentées dans les cinq pays examinés (Indonésie, Myanmar, Philippines, Thaïlande et Viet Nam).

Les effets de l'intégration régionale ne se feront cependant pas uniformément sentir. L'Indonésie et les Philippines connaîtront vraisemblablement les plus fortes améliorations de la sécurité alimentaire, mais aussi un ajustement de leur agriculture, puisque la production intérieure de riz sera sans doute partiellement remplacée par des importations. Dans ces pays, l'octroi d'une aide spécifiquement destinée aux ménages vulnérables, et des investissements visant à permettre aux producteurs, qui bénéficiaient auparavant de prix plus élevés, de se détourner de la riziculture seront indispensables (encadré 2.5). Cela dit, pour ce qui est de l'Indonésie et des Philippines, même dans l'hypothèse d'une pleine intégration régionale, et malgré une expansion des volumes d'importation, la production locale continuerait de couvrir respectivement 89 % et 73 % de leur consommation intérieure (contre 99 % et 86 % à l'heure actuelle). Cela met en évidence que, dans ces deux pays, l'intégration régionale et un secteur du riz dynamique et compétitif à l'échelle internationale peuvent de fait coexister.

Encadré 2.5. **L'intégration régionale des marchés du riz favorise la sécurité alimentaire régionale**

La Communauté économique de l'ANASE va bien au-delà de l'agriculture et vise à permettre la libre circulation des biens, des services, des investissements et de la main-d'œuvre qualifiée au sein de la région, ainsi qu'une plus grande liberté de circulation des capitaux. À ce titre, elle peut avoir un impact notable sur les perspectives de croissance de la région, sur la compétitivité de l'agriculture (au sein des pays comme dans l'ensemble de la région), ainsi que sur les grandes priorités des pouvoirs publics telles que la sécurité alimentaire.

Il faudra du temps pour parvenir à une pleine intégration économique. Néanmoins, les progrès dans cette voie et l'exploitation des avantages potentiels de la création d'un marché et d'une base de production uniques pourraient accroître la sécurité alimentaire. Bello (2005) fait valoir que la liberté des échanges de riz et de maïs, confortée par des mesures renforcées de facilitation des échanges et par une harmonisation des réglementations alimentaires, pourrait améliorer la sécurité alimentaire pour chacun des dix membres

Encadré 2.5. L'intégration régionale des marchés du riz favorise la sécurité alimentaire régionale (suite)

de l'ANASE. Ces mesures permettraient de tirer parti de la diversité des caractéristiques naturelles des systèmes de production agricole de la région, dans l'intérêt de tous les membres. D'autres auteurs se sont intéressés aux effets d'une plus grande intégration dans le domaine particulier de la production de riz. Le riz demeure un produit qui n'a bénéficié que de peu d'initiatives visant à une intégration régionale. Hoang et Meyers (2015) ont constaté que, pour les pays importateurs que sont l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines, une intégration des marchés du riz pourrait entraîner une baisse des prix d'environ 30 % à 40 %, alors que la hausse des prix sur les marchés mondiaux s'élèverait à environ 30 %. Ils font toutefois observer que le processus d'intégration est plus efficacement assuré par des actions communes menées sur la durée. En effet, il est ainsi possible de réduire au minimum les perturbations des marchés mondiaux et de donner le temps de procéder à des ajustements dans les pays exportateurs et importateurs, de manière à éviter des tensions sur les marchés mondiaux.

Une analyse récente réalisée par l'OCDE corrobore les conclusions concernant la corrélation positive éventuelle entre l'intégration régionale du marché du riz et la sécurité alimentaire. Cette analyse porte sur les réductions des droits de douane, mais aussi et surtout sur une poursuite des réformes visant à une pleine intégration et à une convergence des prix à la production au sein de la région. Elle montre qu'une évolution dans le sens de l'intégration régionale des marchés du riz offrirait bien des avantages, tant sur le plan de la gestion des risques que pour l'amélioration de la sécurité alimentaire. Pour les économies concernées, l'analyse suggère que l'intégration régionale des marchés du riz pourrait accroître le bien-être total d'environ 2.8 milliards USD par an (une fois une pleine intégration achevée en 2025). Sur ce montant, une part de 1 milliard USD reviendrait aux Philippines, le reste étant plus également réparti entre les différents pays. L'intégration s'accompagne d'une baisse de 25 % à 45 % des prix sur les marchés des pays importateurs (Indonésie, Malaisie et Philippines) et d'une hausse des prix de 9 % à 17 % sur les autres marchés régionaux. Cependant, ces estimations dissimulent le fait que les réformes font aussi bien des perdants que des gagnants et il est nécessaire de prévoir les ajustements que cela suppose. En particulier, il faut offrir de nouvelles opportunités aux riziculteurs qui perdent leur emploi et une protection sociale aux ménages confrontés à des risques tant dans les pays importateurs que dans les pays exportateurs.

L'effet d'une intégration du marché du riz de l'ANASE a aussi été étudié au moyen de données au niveau des ménages individuels. Il en ressort que cette intégration réduirait de 5 % le nombre de personnes sous-alimentées dans les cinq pays examinés (Indonésie, Myanmar, Philippines, Thaïlande et Viet Nam). Cette diminution tient compte des avantages de la baisse des prix dans certains pays, mais aussi des retombées négatives de leur augmentation dans d'autres. Parmi les cinq pays en question, deux importateurs de riz – l'Indonésie et les Philippines – enregistraient le recul le plus sensible de la sous-alimentation grâce à la baisse des prix intérieurs (d'après les projections, les prix diminueraient respectivement de 39 %, de 26 % et de 45 % en Indonésie, en Malaisie et aux Philippines). L'intégration des marchés du riz régionaux contribue également à atténuer l'impact des risques météorologiques dans la région, qui serait sinon considérable. En particulier, un accès accru des consommateurs indonésiens et philippins à ces marchés pourrait compenser les effets négatifs sur la sécurité alimentaire qu'entraîneraient un épisode *El Niño* touchant la région ou une mauvaise récolte intérieure, qui constituent les plus grands risques pour la sécurité alimentaire de ces deux pays. En effet, dans le cadre du régime commercial auquel est actuellement soumis le riz, un épisode *El Niño* touchant la région entraînerait un accroissement de 49 % de la population souffrant de sous-alimentation dans cinq des États membres de l'ANASE, alors qu'une intégration du marché régional du riz pourrait limiter à 11 % cette augmentation. Cependant, en raison de ses effets sur les prix, l'intégration aura des répercussions négatives sur les producteurs des pays importateurs et sur les consommateurs pauvres des pays exportateurs. Les filets de sécurité peuvent certes contribuer à atténuer les effets négatifs potentiels de ces hausses sur les ménages pauvres, mais il est également vraisemblable que l'intégration progressive du marché régional du riz permettra de fait d'éviter une augmentation brutale des prix à la consommation du riz dans les pays exportateurs.

Encadré 2.5. **L'intégration régionale des marchés du riz favorise la sécurité alimentaire régionale** (suite)

L'intégration régionale aurait également un impact sur les marchés mondiaux, car elle entraînerait une certaine réorientation des échanges. Au total, l'intégration donnerait lieu à une augmentation des échanges régionaux de 10 Mt, dont environ la moitié proviendrait d'une réorientation d'une partie des exportations qui se seraient autrement dirigées vers le reste du monde (la différence étant imputable à une plus forte croissance de la production et à une moindre croissance de la consommation dans les pays exportateurs). La réduction de l'offre sur le marché mondial entraînerait une hausse des prix internationaux d'environ 8 %, qui se répercuterait sur la sécurité alimentaire dans des pays extérieurs à la région.

En outre, une plus large participation du secteur privé aux échanges régionaux de riz pourrait contribuer à faciliter l'indispensable intégration du marché, ainsi qu'à fournir des avantages sous la forme d'une efficacité accrue, d'une réduction des distorsions et d'un plus fort potentiel de croissance. Le Viet Nam pourrait par exemple donner la possibilité à ses exportateurs privés de jouer un plus grand rôle sur le marché des exportations, alors qu'aux Philippines, en Malaisie et en Indonésie le rôle des organismes publics en matière d'importation pourrait se limiter à assurer une gestion en toute neutralité des stocks d'urgence afin de permettre une plus grande participation des négociants privés.

Source : OCDE (2017 b); Furuhashi et Gay (2017, à paraître).

L'intégration régionale aura également des conséquences en dehors de l'Asie du Sud-Est. Les échanges de riz mondiaux sont concentrés entre les mains d'un petit nombre de grands pays exportateurs, aussi la réorientation d'une partie des approvisionnements au profit des autres pays d'Asie du Sud-Est aura-t-elle une incidence sur les prix mondiaux et sur les approvisionnements des autres régions. Les effets à l'extérieur de la région se traduiraient en particulier par une hausse de 8 % des prix mondiaux.

Politiques de la pêche en Asie du Sud-Est : le défi de la durabilité et de la sécurité alimentaire

Tout comme l'agriculture, le secteur de la pêche de l'Asie du Sud-Est est dominé par les petits producteurs. Conjugué aux difficultés auxquelles se heurte la gestion de ressources souvent librement accessibles, cet état de fait pose un certain nombre de problèmes aux responsables régionaux soucieux d'assurer la durabilité de la production. Il s'ensuit que, comme celles de l'agriculture, les politiques de la pêche sont souvent étroitement liées aux objectifs de sécurité alimentaire. Les données cohérentes sur les politiques de gestion de la pêche au sein de la région sont toutefois plus limitées; de manière générale, tous les pays reconnaissent les problèmes de durabilité auxquels est confronté leur secteur de la pêche, mais ils ont pris des mesures variables pour y faire face.

En Indonésie, par exemple, la politique appliquée dans le secteur de la pêche a pour principal objectif d'accroître la production intérieure afin d'assurer une plus grande disponibilité des produits au sein du pays et de permettre aux pêcheurs et aux aquaculteurs artisanaux de subvenir à leurs besoins (OCDE, 2017b). Un programme ambitieux a été mis en place pour atteindre cet objectif. Il conjugue des efforts pour lutter contre la pêche industrielle illicite, pour promouvoir le développement de la flotte artisanale grâce à sa modernisation, pour encourager l'expansion de la production de l'aquaculture artisanale en favorisant la création de coopératives artisanales, pour restreindre les importations afin d'abriter de la concurrence les producteurs et les

pêcheurs locaux, et pour accroître la création de valeur en investissant dans les infrastructures et en attirant des investissements étrangers dans le secteur de la transformation. Aux Philippines, la politique de la pêche inclut de même des objectifs de sécurité alimentaire liés à la production, à l'emploi et à la réduction de la pauvreté (FAO, 2017d).

La Malaisie, les Philippines et la Thaïlande, ainsi que l'Indonésie, mettent toutes en œuvre des politiques visant à lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN), mais à des degrés divers (FAO, 2017d). Ces politiques s'efforcent en dernière analyse de réduire la pression exercée par la pêche et de mieux réserver aux pêcheurs nationaux les bénéfices tirés de l'exploitation des ressources halieutiques. La Malaisie dispose également d'une série d'outils de gestion de l'espace dont la mise en œuvre est assurée au travers des aires marines protégées. Il a été fait valoir que ces mesures contribuent à améliorer les résultats de la gestion des pêches lorsque des interventions plus directes et efficaces ne peuvent être mises en œuvre (Greenville et MacAulay, 2007) – le secteur étant en l'occurrence essentiellement constitué de petits producteurs.

Les mesures mises en œuvre au Cambodge et au Viet Nam sont essentiellement axées sur le développement du secteur de l'aquaculture (FAO, 2017d). Au Viet Nam, elles ont mis l'accent sur le développement de nouvelles variétés pour élargir l'accès aux marchés internationaux tout en s'efforçant de mieux se conformer à un certain nombre d'exigences des marchés concernant la sécurité des produits et les techniques de production. Le renforcement de la compétitivité des producteurs vietnamiens par des efforts pour améliorer les liaisons de transport à l'intérieur du pays et pour faciliter l'acheminement des produits depuis les sites de production jusqu'aux plates-formes d'exportation constitue également une priorité. Au Cambodge, l'action des pouvoirs publics vise à tirer parti des synergies de production avec la riziculture, et elle est donc axée sur les activités de production à petite échelle.

Perspectives à moyen terme

Au cours des deux dernières décennies, des évolutions majeures se sont produites dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation de la région de l'Asie du Sud-Est. Le cadre d'action existant, l'évolution des marchés internationaux, la transformation ininterrompue des économies et des sociétés de la région et l'ampleur croissante des problèmes d'environnement sont autant de grands facteurs dont l'influence se fera sentir au cours des dix prochaines années. Les principales interrogations auxquelles doivent répondre les présentes *Perspectives* ont trait à l'évolution future de la sécurité alimentaire dans les différents pays de la région, mais aussi au point de savoir si la structure des échanges de la région pourrait subir une transformation telle qu'elle risquerait d'avoir un impact sur les marchés internationaux.

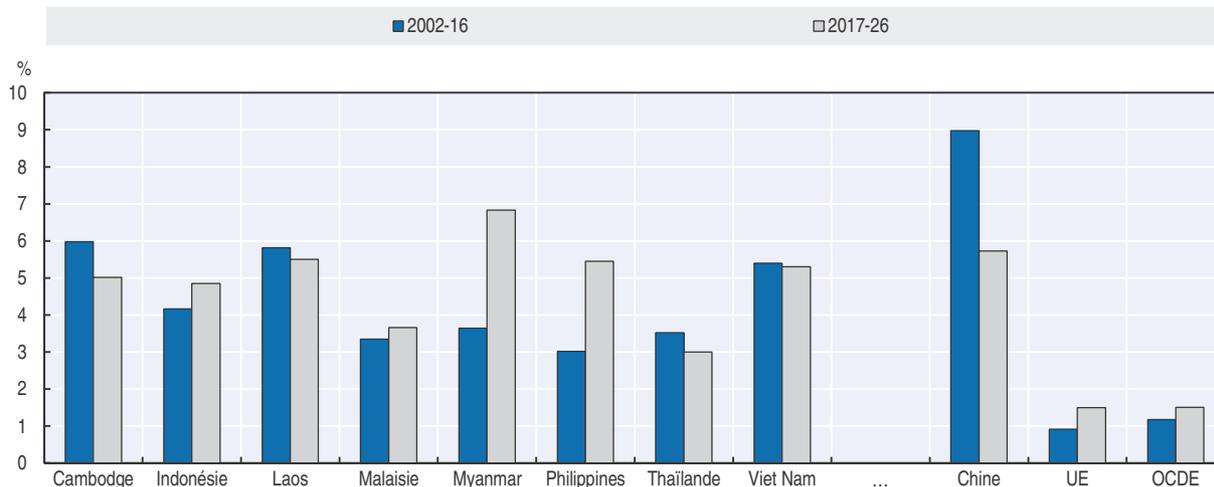
Principaux facteurs économiques et sociaux déterminant les perspectives agricoles de la région

La région s'est considérablement développée au cours des 15 dernières années, et cette tendance se poursuivra vraisemblablement. Pour ce qui est de l'avenir, les facteurs clés qui influenceront sur les perspectives à moyen terme comprendront notamment le maintien de niveaux relativement élevés de croissance économique, les évolutions de la consommation (régionale et mondiale) et l'accroissement de la population.

Les perspectives de croissance économique de l'Asie du Sud-Est sont relativement bonnes (graphique 2.14). Pour quatre des pays de la région examinés, la croissance du PIB par habitant sera d'après les projections plus élevée qu'au cours des 15 dernières années (2002-16). Qui plus est, les taux de croissance devraient être plus élevés que dans les pays développés – supérieurs aux moyennes de la zone OCDE et de l'UE – mais, à l'exception du Myanmar, tous enregistreront probablement une croissance par habitant inférieure à celle de la République populaire de Chine (ci-après, « Chine »).

Graphique 2.14. **Croissance passée et projetée du PIB par habitant en Asie du Sud-Est**

Taux de croissance annuels moyens par habitant (%), certaines périodes



Source : FMI (2016); OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933523973>

Les niveaux de croissance élevés prévus dans la région de l'Asie du Sud-Est auront des effets sur les marchés agroalimentaires. Premièrement, une croissance plus élevée devrait réduire les niveaux de pauvreté, ce qui contribuera à son tour à une augmentation de la demande et à une réduction de la sous-alimentation. Deuxièmement, la hausse des revenus modifiera également la *nature* de la demande. L'augmentation des revenus entraînera un effet de substitution, la consommation de certaines cultures de base, telles que le riz, diminuant au profit de celle d'autres produits, d'origine animale en particulier. Troisièmement, les variations de la croissance économique en cours se produisent parallèlement à un accroissement de la population. Cette croissance démographique entraînera une augmentation générale de la demande de produits agroalimentaires, renforçant pour certains produits l'effet revenu précédemment mentionné.

Poursuite de la diminution de la part relative des céréales dans la consommation

Au fur et à mesure que la région se développe, les revenus augmentent, et le déplacement des populations vers les zones urbaines s'accompagne en outre d'une transformation des comportements d'achat des consommateurs. A la faveur de la hausse des revenus, la consommation de céréales de base devrait globalement céder du terrain à la consommation de protéines à moyen terme en Asie du Sud-Est. Dans cette région, les principales évolutions seront liées à la demande de riz. Certains des pays d'Asie du Sud-Est ont déjà connu des baisses de la part relative du riz dans la consommation totale de

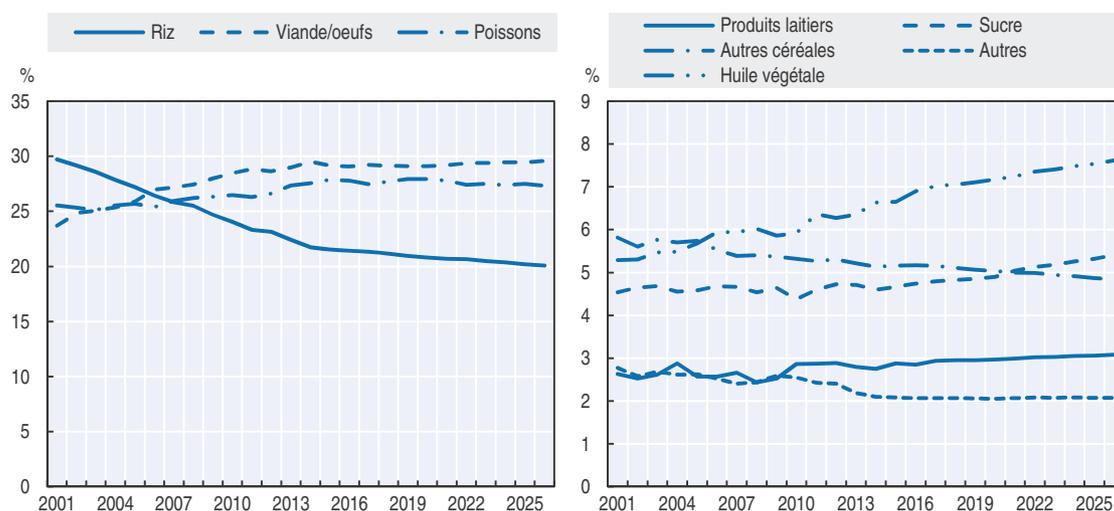
calories depuis les années 1960. Cette évolution s'est faite à un rythme particulièrement rapide en Thaïlande et en Malaisie (où les revenus par habitant sont les plus élevés), mettant en évidence une diversification plus marquée de la consommation alimentaire de ces pays par rapport aux années 60. Par contre, la part du riz dans la consommation a, en moyenne, augmenté aux Philippines du fait de l'élévation des revenus des plus pauvres (Lantican, Sombilla et Quilloy, 2013), tout comme plus récemment au Brunei Darussalam, quoique dans une moindre mesure et par rapport à un niveau de départ bien plus bas. Néanmoins, les données sur la consommation des ménages dans cinq pays d'Asie du Sud-Est (l'Indonésie, le Myanmar, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam) mettent en évidence l'effet revenu; autrement dit, les ménages aisés consomment moins de riz que les plus pauvres (OCDE, 2017b). Des effets similaires seront vraisemblablement observés au niveau mondial, les prévisions faisant état d'une diminution de la demande de riz par rapport à celle des autres produits (Sharma, 2014). L'accroissement des revenus et de la population n'en devrait pas moins entraîner une augmentation à moyen terme de la demande totale de riz et d'autres produits.

Pour ce qui est des parts dans les dépenses, l'évolution la plus notable de la consommation (exprimée en pourcentage des dépenses totales) tient à la baisse ininterrompue de la part du riz dans la consommation totale – passée de près de 30 % en 2001 à 21 % en 2016, et qui devrait encore diminuer pour tomber à 20 % en 2026 (graphique 2.15). En ce qui concerne les autres grands produits de consommation – à savoir la viande, les œufs et le poisson – leurs parts respectives devraient rester stables au cours de la période de projection.

Parmi les autres produits de base, le sucre et les huiles végétales sont ceux pour lesquels les modifications de la demande sont les plus marquées. De 2016 à 2026, l'augmentation attendue des revenus devrait se traduire par une progression de près de 1 % par an de la part de ces deux produits dans les dépenses de consommation.

Graphique 2.15. **Évolutions de la consommation en Asie du Sud-Est**

Parts dans les dépenses alimentaires (%)



Note : Consommation alimentaire apparente des produits modélisés, évaluée sur la base des prix de détail estimés en USD en 2010.

Source : OCDE-FAO, OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933523992>

Ralentissement de la croissance démographique

La population devrait continuer de s'accroître, mais plus lentement que par le passé. Au cours de la période de projection, le taux de croissance annuel moyen de la population totale des pays d'Asie du Sud-Est (à l'exclusion du Myanmar) devrait tomber à 0,9 %, contre 1,3 % entre 2001 et 2016. Cet accroissement global masque d'importants écarts selon les pays – le taux de croissance annuel devrait atteindre environ 1,5 % dans la RDP lao, alors qu'il sera vraisemblablement proche de zéro en Thaïlande. Les projections démographiques indiquent également que la population rurale de la région commencera à diminuer au cours des dix prochaines années. Du fait de sa croissance soutenue et ininterrompue, la population urbaine dépassera en nombre la population rurale dès 2020.

Du fait de la poursuite d'une forte croissance du PIB et de la baisse du taux d'accroissement de la population, les revenus par habitant connaîtront vraisemblablement une augmentation plus rapide que par le passé. Ces évolutions accéléreront les mutations de la demande, comme précédemment indiqué. Cependant, du point de vue de la sécurité alimentaire et de l'atténuation de la pauvreté, il importe que la croissance à venir soit *inclusive* et que les pays d'Asie du Sud-Est puissent éviter une aggravation des inégalités de revenu.

Les perspectives d'évolution de la production et des prix en Asie du Sud-Est

Production

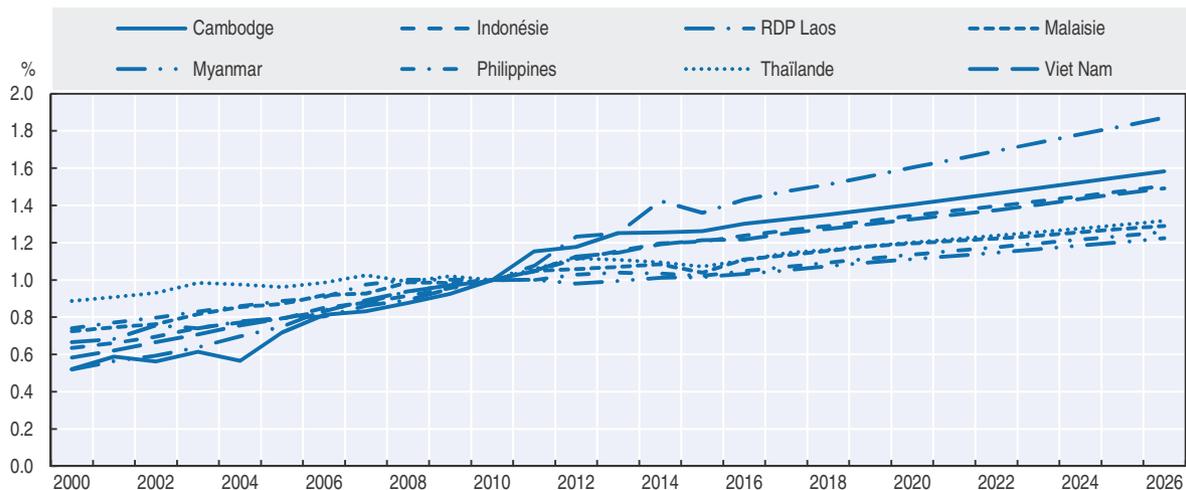
Les évolutions de la production qui devraient être observées à moyen terme en Asie du Sud-Est sont le résultat d'un ensemble d'effets sur l'offre et la demande intérieures et de réactions des marchés internationaux. L'importance relative des impacts nationaux et internationaux dépendra du degré d'exposition aux marchés internationaux des différents secteurs. À titre d'exemple, dans le cadre des politiques en vigueur, la production d'huiles végétales au sein de la région sera davantage influencée par les marchés internationaux que bien d'autres secteurs, puisque 70 % de la production sont destinés à l'exportation (chiffres de 2016).

Les taux de croissance prévus sont variables selon les pays (graphique 2.16). Les taux de croissance les plus élevés seront vraisemblablement enregistrés par les pays les moins avancés – la RDP lao, le Myanmar et le Cambodge. Cependant, des taux de croissance élevés sont également observés au Viet Nam et en Thaïlande, deux des principaux exportateurs agricoles de la région.

La région dans son ensemble devrait certes enregistrer une expansion de la production agricole, halieutique et aquacole, mais le ralentissement des taux de croissance dans un certain nombre de pays a pour conséquence que la production régionale devrait augmenter plus lentement que la production mondiale. Aussi la part de la région dans l'ensemble de la production mondiale devrait-elle rester relativement stable à moyen terme. La pression croissante sur les terres et les facteurs environnementaux joueront un rôle dans ces évolutions. La production nette des secteurs de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture devrait progresser au taux de 1,8 % par an au cours de la prochaine décennie, en baisse par rapport au rythme soutenu de 2,7 % par an enregistré durant les dix années précédentes (graphique 2.17).

Le ralentissement de la production au sein de la région est en grande partie dû à la baisse du taux de croissance de la production halieutique et aquacole, qui devrait tomber à 1,2 % par an, contre 3,6 % en moyenne au cours des 15 dernières années (graphique 2.18).

Graphique 2.16. **Production nette des secteurs agricole, halieutique et aquacole en Asie du Sud-Est**
Valeurs de l'indice

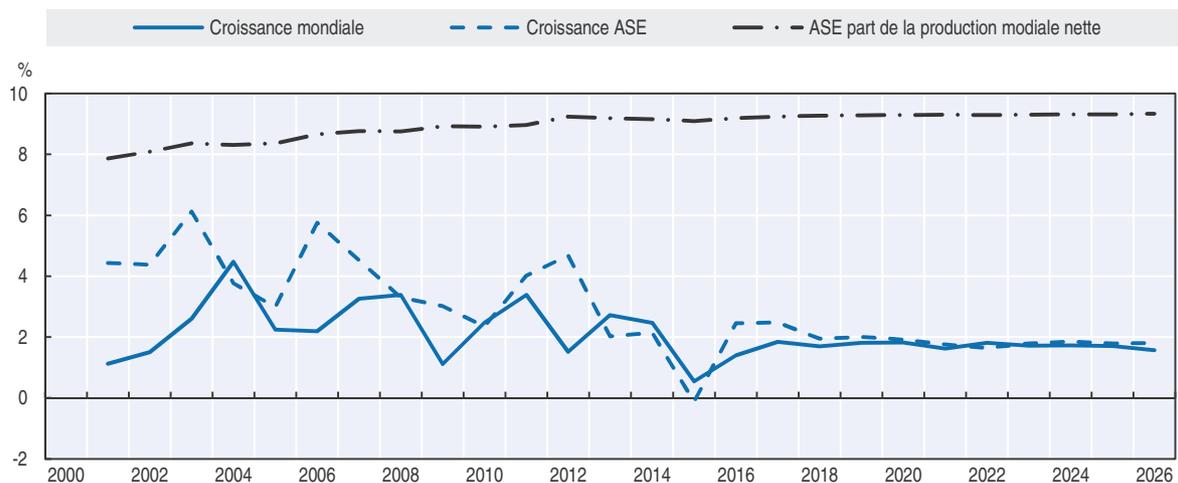


Source : OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933524011>

Graphique 2.17. **Production agricole, halieutique et aquacole en Asie du Sud-Est et dans le monde**

Taux de croissance annuels moyens et part du commerce mondial (%)

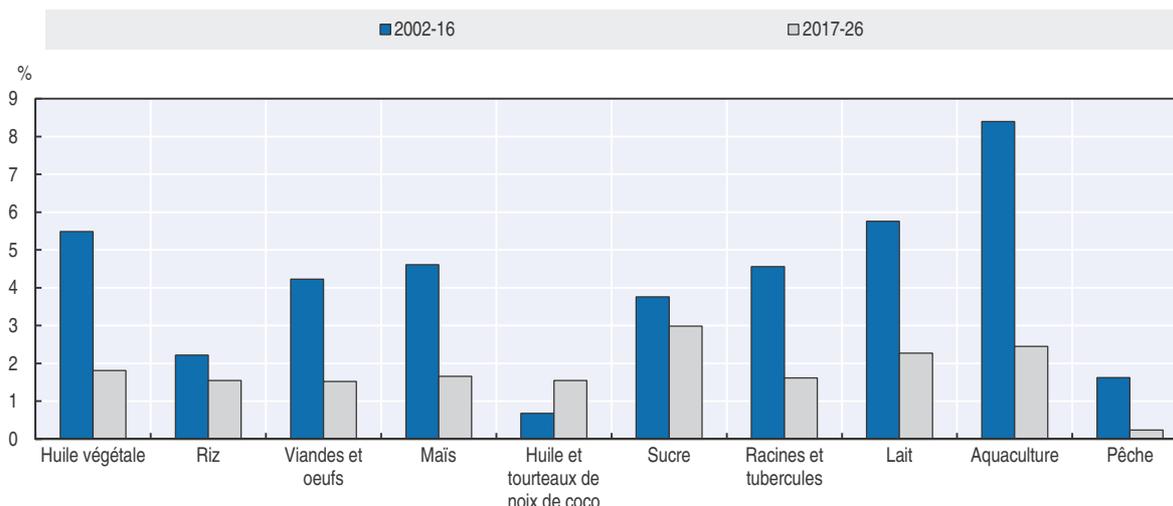


Source : OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933524030>

Compte tenu de la part élevée de la production halieutique et aquacole dans la production totale, ce ralentissement a un effet non négligeable. La majeure partie du ralentissement de la production découle du tassement de la croissance de l'aquaculture, puisque l'expansion de l'activité observée par le passé devrait être limitée par la disponibilité des terres, par les contraintes environnementales et par les débouchés commerciaux. Pareillement, l'expansion passée de la production de la pêche, principalement imputable à la pêche continentale, ne devrait pas se poursuivre, étant donné que la pression sur les stocks déjà exploités imposera une limite maximale à la production, qui ne pourra

Graphique 2.18. **Évolutions des principales productions en Asie du Sud-Est**
Taux de croissance annuels moyens (%)



Source : OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933524049>

dépasser les niveaux actuels. De fait, la production risque même de baisser à moins d'une amélioration des pratiques de gestion.

L'autre grande production de la région, à savoir l'huile de palme (représentée sous la mention « huiles végétales »), devrait également voir sa croissance ralentir (graphique 2.18). L'essor de la production enregistré par le passé a été rendu possible par l'amélioration des rendements, mais aussi et surtout par l'expansion des superficies. Le taux de croissance de la production devrait tomber de 6.5 % au cours des 15 dernières années à environ 2 % au cours des dix années à venir. Dans le cas du riz, troisième plus grande production en valeur, la région devrait enregistrer un taux de croissance d'environ 1.6 % par an, niveau légèrement plus élevé qu'au cours de la dernière décennie, mais inférieur à celui observé au cours des 15 dernières années. Au niveau régional, les produits de base qui devraient connaître la plus forte croissance, bien que plus faible que par le passé, sont le sucre (3.0 % par an) et le lait (2.3 % par an). Pour ce qui est de la viande et des œufs, la croissance de la production devrait également ralentir et connaître des modifications de sa composition. La volaille devrait bénéficier du plus fort taux de croissance (1.8 % par an) et conforter son avance sur la viande porcine en tant que principal secteur de production de viande au sein de la région.

Un secteur devrait connaître une accélération de sa production par rapport à son taux de croissance passé, celui de la noix de coco (encadré 2.6). Cet essor devrait se produire à la faveur de la replantation des vieilles cocoteraies et de la réhabilitation des aires de culture, en particulier aux Philippines.

Pour les différents pays de la région, les variations de la production sont fonction des niveaux de production relatifs et des avantages comparatifs existants (graphique 2.20). Par exemple, dans le cas des huiles végétales la croissance de la production se concentre en Indonésie et en Malaisie, alors que dans celui du sucre elle se concentre en Thaïlande. De même, la croissance de la production halieutique découle principalement de l'augmentation de la production en Indonésie et au Viet Nam. Dans le cas du riz la

Encadré 2.6. L'économie de la noix de coco

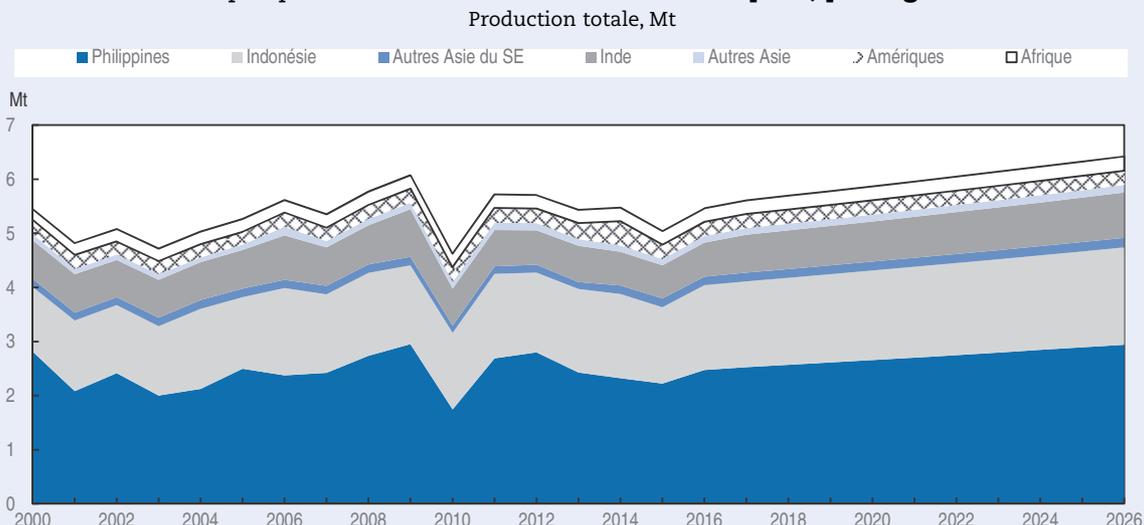
La noix de coco est cultivée dans toutes les régions tropicales, mais sa production commerciale est fortement concentrée en Asie du Sud-Est. Les Philippines comptent pour 44 % de la production mondiale de coprah, suivies par l'Indonésie, dont la part s'élève à 28 %. Cette industrie apporte une importante contribution aux secteurs agroalimentaires de ces pays et elle constitue également un pilier socio-économique dans les zones rurales, où de 80 à 90 % de la production primaire de noix de coco est assurée par des petits exploitants. Dans les seules Philippines, d'après les estimations, environ 25 millions de personnes vivent de la noix de coco.

Malgré la plantation de 1 Mha de nouvelles cocoteraies au cours de la dernière décennie, la production mondiale de noix de coco a stagné en raison d'une tendance à la baisse de la productivité. Cette tendance à la baisse était due au vieillissement des cocotiers, à un accès insuffisant aux intrants, à un développement des capacités institutionnelles qui laisse encore à désirer et à un grand nombre de maladies et de parasites. La situation a également été aggravée par la dévastation des grandes régions productrices de noix de coco par des événements météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents, tels que l'ouragan Yolanda en 2014.

L'huile de palmiste et l'huile de coprah sont les principales matières premières utilisées par l'oléochimie végétale. La petite échelle de production des plantations et des installations de transformation de noix de coco et le rapide essor d'une industrie de l'huile de palme fortement concentrée et industrialisée ont amené nombre de transformateurs à se tourner vers l'huile de palmiste, plus compétitive. Malgré les difficultés, la demande mondiale de certains des produits tirés de la noix de coco a sensiblement augmenté ces dernières années – notamment pour ce qui est des produits à forte valeur ajoutée tels que l'eau de coco, le sucre de coco et l'huile de coco vierge. De nouveaux investissements visant à améliorer la productivité et la compétitivité du secteur seront nécessaires, afin de permettre aux agriculteurs de tirer pleinement parti de ces possibilités d'amélioration et de stabilisation de leurs revenus.

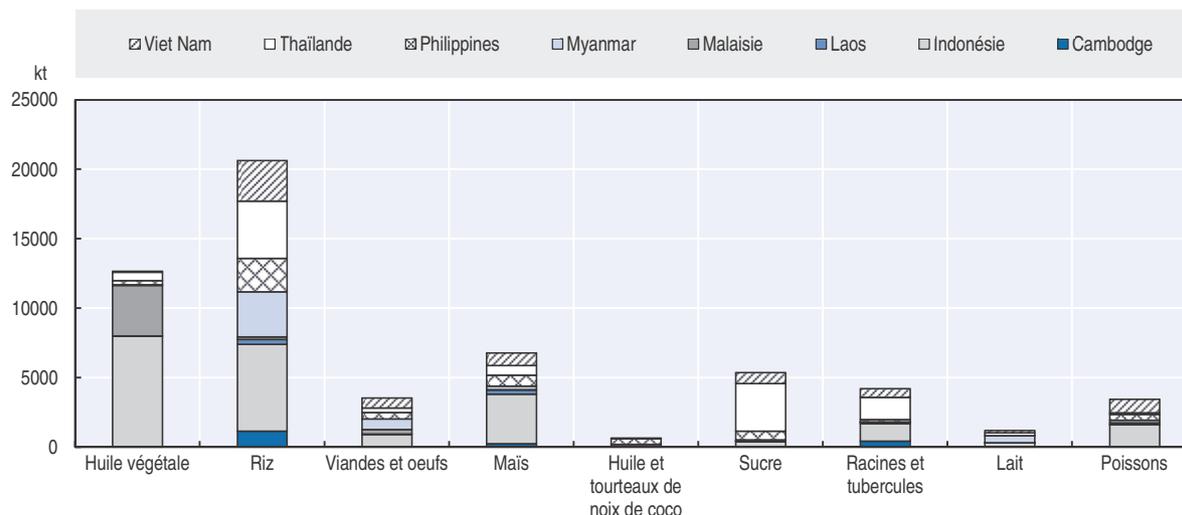
Aux Philippines (comme en Inde), les pouvoirs publics s'attachent actuellement à améliorer la production et la productivité de l'industrie de la noix de coco. Les programmes de replantation et de réhabilitation en cours devraient entraîner une augmentation de la productivité des vieilles cocoteraies, favorisant la reprise de la production prévue pour les dix prochaines années (graphique 2.19). Environ 70 % de l'augmentation de 1.1 Mt de la production de coprah qui devrait se produire d'ici 2026 seront assurés par une amélioration des rendements. Bien que les superficies plantées soient en grande partie demeurées stables dans un passé récent, les projections prévoient de nouvelles plantations de cocotiers en Indonésie, aux Philippines et au Viet Nam au cours de la prochaine décennie.

Graphique 2.19. Production mondiale de coprah, par région



Source : OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>. StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933524068>

Graphique 2.20. **Évolutions des principales productions en Asie du Sud-Est**
Augmentation des principales productions, 2017-26



Source : OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933524087>

situation est plus nuancée. Une augmentation de la production est observée dans tous les pays, de vastes variations en volume se faisant jour dans les deux grands pays exportateurs que sont la Thaïlande et le Viet Nam, parallèlement à une progression non négligeable dans les pays plus peuplés tels que l'Indonésie. L'augmentation de la production de riz dans ces pays est cependant entourée d'incertitude, en particulier au Viet Nam compte tenu des préoccupations liées à la salinisation de l'eau (encadré 2.7).

Les améliorations de la productivité des systèmes agricoles grâce à un resserrement des écarts de rendement et grâce à une intensification des processus de production seront d'après les projections les principaux moteurs de croissance de la production (graphique 2.21). Considérée globalement, la région ne dispose que d'une marge de manœuvre limitée pour accroître la production par une extension des superficies, étant donné que les terres existantes sont déjà exploitées et compte tenu de l'intensification de la concurrence avec les autres utilisations des terres (urbaines ou industrielles, par exemple). Pour l'ensemble des grandes productions végétales de la région, la superficie récoltée totale ne devrait s'accroître que de 4 % dans la prochaine décennie, alors qu'elle a augmenté de 16 % au cours des dix années antérieures à la période de référence 2014-16. L'augmentation des superficies consacrées à la production de canne à sucre, de palme et de noix de coco explique la plus grande partie de l'expansion des superficies. D'ici 2026, la superficie rizicole devrait s'accroître de moins de 1 % par rapport à la période de référence 2014-16. Une forte croissance des rendements devrait cependant être observée pour tous les produits de base, et en particulier pour la palme et la noix de coco, dont les rendements ont diminué au cours de la dernière décennie, du fait de nouveaux investissements visant à une expansion des superficies.

Les modifications des conditions climatiques imputables au changement climatique auront par ailleurs une incidence de plus en plus marquée sur la production de la région. Il

Encadré 2.7. L'impact de la salinisation de l'eau sur le secteur du riz au Viet Nam

Le secteur agricole du Viet Nam joue un rôle important dans l'économie du pays. À la suite de l'adoption du train de mesures global du *doi moi* vers la fin des années 80, la production de riz a rapidement augmenté pour atteindre un niveau qui demeure sensiblement supérieur aux besoins nationaux. Toutefois, cette belle réussite est désormais menacée, principalement par le changement climatique et par le problème croissant de la salinisation des sols.

Problèmes de salinisation des sols

La salinité peut poser des problèmes pour la production de riz dans les zones irriguées comme dans les zones pluviales. Le riz est extrêmement sensible au stress salin aux premiers stades de sa croissance. Les plantules transplantées risquent de mourir et il devient très difficile d'assurer un établissement suffisant des cultures. La salinité des zones côtières varie au rythme des saisons : élevée dans les sols comme dans l'eau au cours de la saison sèche, elle diminue après le début des pluies de mousson. Cependant, la concentration en sel augmente de nouveau au cours de la saison sèche, pendant laquelle la plupart des parcelles demeurent improductives. Les problèmes de salinité peuvent également toucher certaines zones de l'intérieur du fait d'une irrigation inappropriée.

Au cours de la campagne culturale 2015/16, un épisode de sécheresse intense et prolongée liée au phénomène El Niño a été à l'origine des problèmes de salinité les plus aigus depuis près d'un siècle. En 2016, la forte concentration de sel dans le sol a infligé de graves dommages aux cultures, réduisant la récolte de 4 %, soit une baisse de près de 2 Mt par rapport à 2015.

Quelle est l'étendue des terres cultivables exposées à des problèmes de salinité?

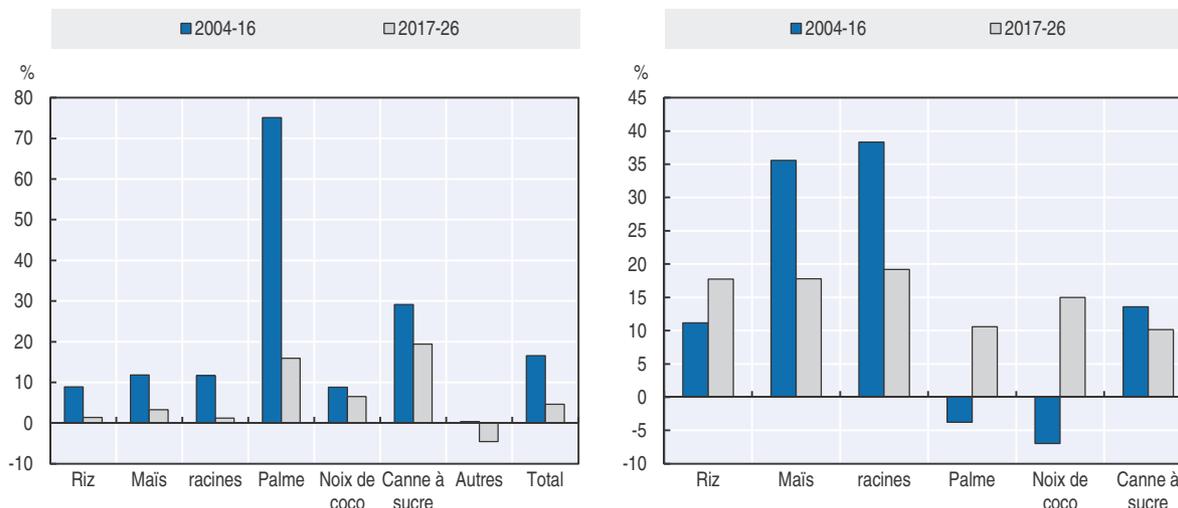
La salinisation des sols et de l'eau pendant la saison sèche constitue un problème majeur dans les zones côtières du delta du Mékong (Tuong et al., 2003; Carew-Reid, 2007), où la superficie exposée tous les ans à la salinité durant la saison sèche couvre environ 1.8 Mha (Carew-Reid, 2007; Commission du Mékong, 2010). En mars et avril, mois au cours desquels les débits sont réduits, l'eau salée remonte sur 40 à 50 kilomètres depuis les estuaires vers l'intérieur des terres en suivant les principaux réseaux hydrographiques (Blanc, 2002; Sam, 2006). La salinité peut être dommageable pour les rizières à haut rendement (dans les systèmes fournissant deux ou trois récoltes de riz par an) comme pour les rizières traditionnelles (dans les systèmes de rotation des productions de riz et de crevettes). Selon un rapport du ministère vietnamien de l'Agriculture et du Développement rural (2011), sur les 650 000 ha de rizières à haut rendement que compte le delta du Mékong, 100 000 ha sont exposés à un risque élevé d'intrusion d'eau de mer durant la saison sèche.

Impact sur les projections de la production de riz et sur la sécurité alimentaire

Les perspectives à moyen terme donnent à penser que le Viet Nam continuera d'accroître sa production rizicole, confortant ainsi son statut de grand exportateur de riz. La production s'orientera vraisemblablement vers un riz de qualité supérieure, ce qui permettra au pays de concurrencer la Thaïlande, le premier exportateur de riz au monde. Ces projections de base présupposent toutefois que le Viet Nam pourra faire face aux problèmes posés par le changement climatique et par la salinisation croissante de ses rizières. Si tel n'est pas le cas, il y a lieu de penser que la salinisation entraînera un net recul de la production qui risque de compromettre la position exportatrice du pays, ainsi que les revenus et la sécurité alimentaire de ses petits exploitants agricoles. Certains auteurs suggèrent même que le Viet Nam pourrait devenir importateur net si le problème de la salinisation n'est pas réglé comme il convient (Dijk et al., 2014; Chen, 2012), ce qui aurait à son tour des répercussions sur la situation globale de l'Asie du Sud-Est du point de vue des approvisionnements alimentaires. Pour faire face à ces problèmes, le gouvernement vietnamien a élaboré un plan stratégique national pour la période 2008-20 (ministère des Ressources naturelles et de l'Environnement, 2008).

Graphique 2.21. Variation des superficies et des rendements pour les principales productions en Asie du Sud-Est

Variations des superficies et des rendements pour les principales productions (%)
Superficie (gauche) ; Rendement (droite)



Source : OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933524106>

est certes difficile d'en prévoir les impacts à moyen terme, mais la région paraît devoir être l'une des plus touchées au monde. Au cours des dernières décennies, les niveaux de la mer se sont semble-t-il élevés de 1 à 3 millimètres par an dans la région (BAD, 2009). Le nombre d'inondations, de cyclones et de périodes de sécheresse s'est également accru, entraînant une diminution des ressources en eaux, en sols et en terres, et de nouvelles augmentations de la fréquence de ces événements sont attendues dans l'avenir (Cruz et al., 2007). Ces évolutions ont des répercussions sur les systèmes de production terrestres et marins et risquent, du fait des pressions qui en résultent, de créer d'autres conflits entre l'environnement et la production alimentaire (encadré 2.8).

Les augmentations de la production agricole risquent également d'exercer davantage de pressions sur l'environnement. La production d'huile de palme présente en particulier des corrélations négatives avec la sauvegarde de l'environnement. Les effets exercés sur l'environnement de la région par l'augmentation de la production d'huile de palme seront cependant pour une large part fonction non seulement des dispositions environnementales applicables au secteur, mais aussi de celles ayant une incidence directe sur la production – telles que celles visant à promouvoir les biocarburants, ou encore les autres mesures de soutien interne. L'Indonésie, la Malaisie et la Thaïlande ont toutes pris des mesures en faveur des biocarburants axées sur l'utilisation d'huile de palme. En Thaïlande, le gouvernement a fixé à 4.1 milliards de litres et à 5.1 milliards de litres respectivement les objectifs d'utilisation d'éthanol et de biodiesel à l'horizon 2036. L'Indonésie a de même établi des objectifs, actuellement fixés à 10 % (pour le biodiesel), mais qui devraient atteindre 30 % dès 2020 (bien que le niveau d'utilisation se situe actuellement aux alentours de 6 %). Au sein de la région, la production de biocarburants devrait augmenter d'environ 4 % par an, contribuant ainsi à stimuler la demande et la production d'huile de palme.

Encadré 2.8. Mangroves et changement d'affectation des terres : le cas de l'Asie du Sud-Est

Les mangroves constituent des écosystèmes extrêmement importants qui abritent une abondante biodiversité aquatique et terrestre. Elles assurent une multiplicité de services écosystémiques, entre autres en procurant un habitat aux poissons et en favorisant le recyclage des éléments nutritifs, le stockage du carbone et la régulation de la salinité. Actuellement, les mangroves couvrent aux alentours de 14 Mha, dont environ un tiers en Asie du Sud-Est (FAO, 2007). D'après les estimations, des pertes représentant de 30 à 50 % des superficies se sont produites au cours des cinquante dernières années du fait de changements d'affectation des terres au profit de l'aquaculture, de l'agriculture et de la création d'infrastructures (Donato, 2011). L'ampleur de la disparition des mangroves a été variable selon les régions, mais elle a été particulièrement préoccupante au Myanmar, en particulier dans l'État de Rakhine, dans les territoires indonésiens de Sumatra et Bornéo, ainsi qu'en Malaisie. En comparaison, le taux de déboisement des mangroves a été bien inférieur en Thaïlande, au Viet Nam, et aux Philippines.

Les politiques visant à promouvoir la sécurité alimentaire et le développement local, conjuguées à une protection limitée des ressources en mangroves librement accessibles, ont été les principaux facteurs du changement d'affectation des terres occupées par des mangroves côtières qui s'est produit entre 2000 et 2012 (Richards et Friess, 2016). La conversion des espaces forestiers en vue de les affecter à l'aquaculture (à l'origine de 30 % de la diminution totale de la superficie couverte par les mangroves) a été particulièrement importante en Indonésie, au Cambodge, et aux Philippines. Au cours de la prochaine décennie, la production aquacole devrait augmenter d'environ 37 % en Indonésie, de 25 % aux Philippines, et de 47 % au Cambodge. Vraisemblablement, cette augmentation se produira au moins en partie sur les marges côtières, aussi des pressions continueront-elles de s'exercer sur les mangroves. Cependant, les mesures mises en œuvre sont désormais axées sur l'intensification de la production plutôt que sur l'extension des superficies. Conjuguées à un durcissement des réglementations environnementales applicables aux nouveaux projets d'aquaculture, ces mesures devraient entraîner une diminution de l'impact sur les mangroves.

De 2000 à 2012, la conversion des terres à la riziculture a été importante à l'échelle régionale (22 % de la superficie totale) et elle s'est principalement concentrée au Myanmar, où l'expansion de la production de riz a pour une large part été à l'origine du déboisement des mangroves. Les *Perspectives* ne prévoient toutefois aucune nouvelle extension des superficies rizicoles pour la prochaine décennie, au cours de laquelle les augmentations de production devraient être dues à l'amélioration des rendements.

Les plantations de palmier à huile ont également été à l'origine d'une part importante de la conversion des mangroves (16 % de la superficie totale) au cours de la même période, en particulier en Malaisie et en Indonésie. Les présentes *Perspectives* ne prévoient qu'une expansion modeste des superficies de palmier à huile dans ces deux pays d'ici 2026, ce qui réduira l'impact de ce secteur sur les forêts côtières.

Compte tenu de la valeur élevée des mangroves sous l'angle de la biodiversité, du stockage du carbone (Alongi, 2014), de l'atténuation des changements climatiques, ainsi que des autres services écosystémiques qu'elles procurent, des mesures bien plus strictes de sauvegarde de l'environnement seront indispensables. Un moyen de garantir leur utilisation durable consisterait à mettre en place des paiements pour services environnementaux (stockage de carbone) au bénéfice des populations locales qui tirent leurs moyens d'existence des mangroves et des multiples services qu'elles assurent.

Prix

Pour les grandes cultures de l'Asie du Sud-Est, les prix mondiaux devraient connaître une légère baisse à moyen terme (voir chapitre 1). À titre d'exemple, en terme réel, les prix réels du riz et des huiles végétales, principaux produits d'exportation de la région, devraient diminuer. Il en va de même pour les grands produits d'importation de la région. Ces évolutions à l'échelle mondiale sont la conséquence de l'équilibre relatif entre les

variations de la productivité et de l'utilisation d'intrants d'une part et l'augmentation de la demande d'autre part. Pour la plupart des produits de base, la croissance de la production devrait être supérieure à celle de la demande, entraînant de ce fait une pression à la baisse des prix réels à moyen terme.

Quant à savoir dans quelle mesure les prix régionaux connaîtront la même évolution que les prix mondiaux, tout dépendra du degré d'ouverture aux échanges des différents pays de la région. Pour le riz, l'Indonésie, la Malaisie et les Philippines appliquent des mesures de contrôle aux frontières (droits de douane et systèmes de licences) et des politiques de soutien interne qui limitent la transmission des prix. De fait, dans ces pays, les prix du riz sont considérablement plus élevés (au-delà de ce que pourraient justifier les coûts de transport) et présentent une moindre variabilité (OCDE, 2017b). Cependant, même pour ces pays, les facteurs favorisant une baisse des prix, à savoir l'augmentation des niveaux de productivité, devraient rester à l'œuvre et exercer une pression à la baisse sur les prix intérieurs si le cadre d'action en vigueur demeure en place. Pour les autres, tels que les plus grands pays exportateurs que sont la Thaïlande et le Viet Nam, les prix intérieurs et les prix mondiaux du riz devraient présenter un profil d'évolution similaire.

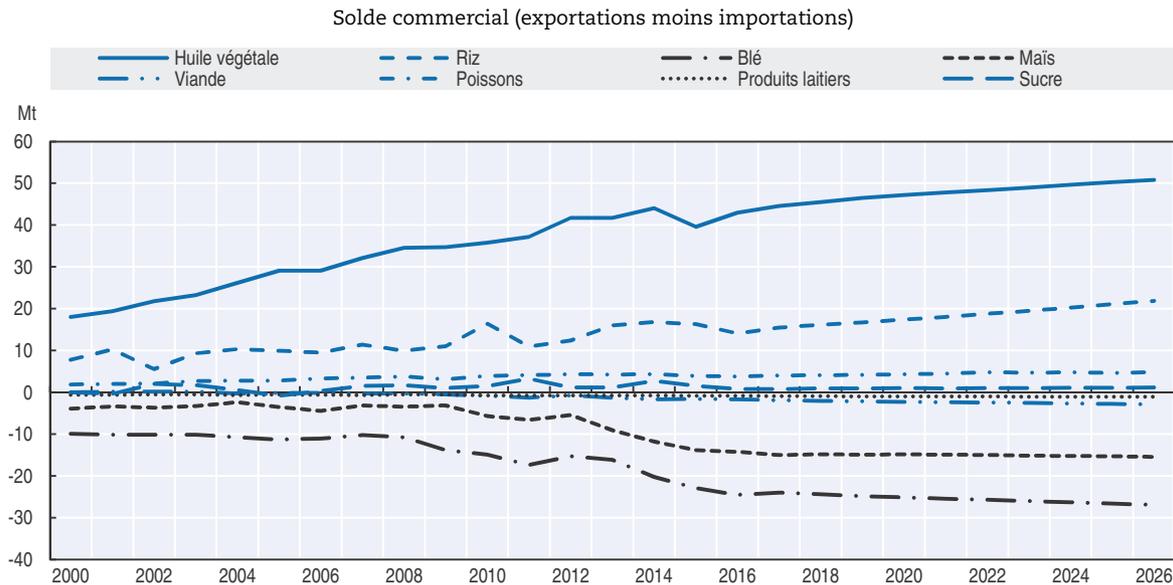
Perspectives d'évolution des échanges dans la région

À moyen terme, l'augmentation de la production dans les domaines où la région bénéficie déjà d'un avantage comparatif, conjuguée à la tendance à la hausse des revenus et à la demande d'un plus large éventail de produits alimentaires, entraîne une amplification des flux d'échange existants pour l'ensemble des catégories de produits de base. Autrement dit, la région accroîtra aussi bien le volume de ses exportations pour les produits qu'elle exporte déjà que celui de ses importations pour les produits qu'elle importe déjà (graphique 2.22). Les plus fortes variations des soldes commerciaux entraînées par cette amplification des échanges s'observent pour les huiles végétales et pour le riz, qui enregistrent une augmentation de l'excédent de la balance commerciale, et pour le blé et le maïs, pour lesquels le déficit commercial s'accroît. Pour les poudres de lait, le déficit commercial augmente pour atteindre environ 1.1 Mt, volume non négligeable par rapport aux marchés mondiaux, puisqu'il représente plus de 17 % des importations mondiales.

Pour ces différents produits, les contributions aux variations des soldes commerciaux sont conformes aux profils des échanges préalablement observés (graphique 2.23). Pour les huiles végétales, l'augmentation des exportations nettes est principalement due au développement des exportations de la Malaisie et de l'Indonésie, alors que pour le riz, elle est essentiellement liée à l'accroissement des exportations du Viet Nam et de la Thaïlande. Pour le sucre, la région présente différents profils commerciaux, la Thaïlande développant ses exportations alors que certains autres pays de la région accroissent leurs importations nettes.

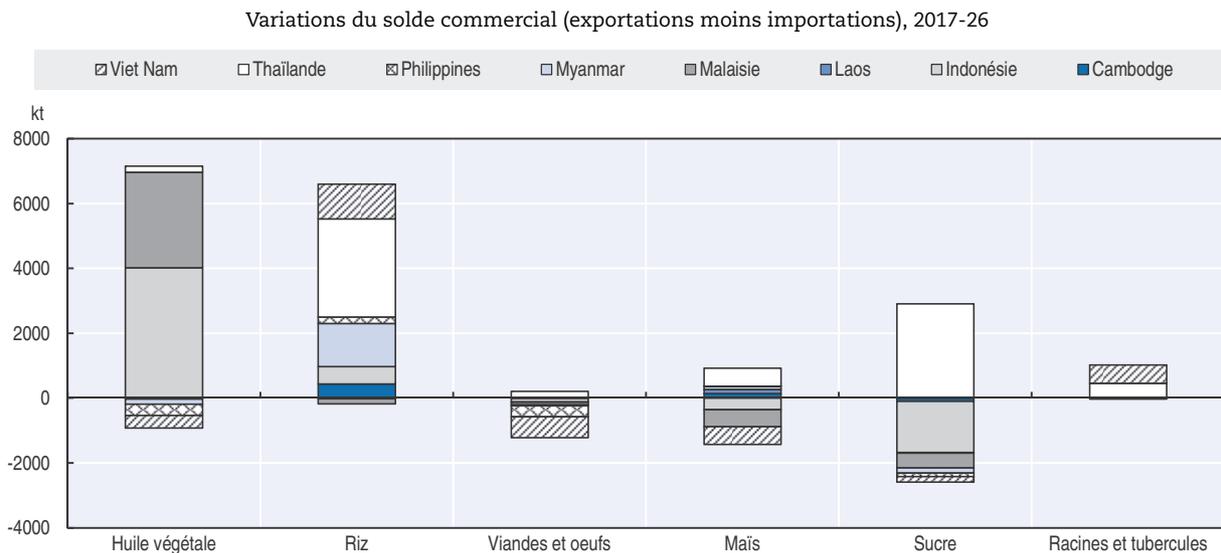
Conséquences des évolutions des marchés sous l'angle de la sécurité alimentaire

Les variations que devraient enregistrer la production, les échanges, les revenus et les prix à moyen terme en Asie du Sud-Est auront un impact important sur la sécurité alimentaire. Ces variations auront non seulement un impact sur la disponibilité et l'accessibilité des denrées alimentaires, mais pourraient également avoir une incidence sur leur consommation et sur la stabilité des approvisionnements. Il est difficile de prévoir

Graphique 2.22. **Variations du solde commercial pour les principaux produits de base en Asie du Sud-Est**

Source : OCDE-FAO, OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933524125>

Graphique 2.23. **Contributions aux variations du solde commercial pour les principaux produits de base en Asie du Sud-Est**

Source : OCDE-FAO OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933524144>

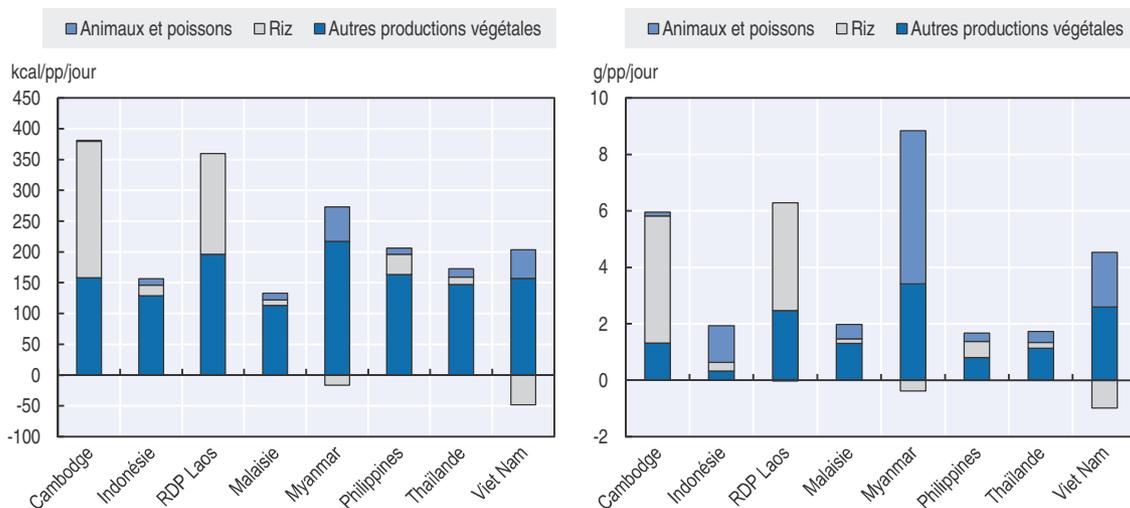
quel sera l'impact des deux premiers éléments dans le cadre des *Perspectives*, mais l'examen des évolutions des niveaux de sous-alimentation eu égard aux données d'ensemble relatives aux approvisionnements alimentaires et à l'augmentation des revenus au cours de la période de projection peut donner une certaine idée des évolutions que pourrait connaître la sécurité alimentaire à moyen terme.

Pour l'Asie du Sud-Est, les projections suggèrent que la région connaîtra dans l'ensemble une baisse ininterrompue du nombre de personnes sous-alimentées, mais les améliorations observées ne seront pas suffisantes pour surmonter le problème de l'insécurité alimentaire. Considérés isolément, tous les pays enregistrent des progrès du point de vue de la réduction de la sous-alimentation au fil du temps, et l'Indonésie, la Thaïlande et le Viet Nam sont en bonne voie pour atteindre le deuxième Objectif de développement durable (ODD2) d'ici 2030 (visant à ce que moins de 5 % de la population souffrent de sous-alimentation). Cependant, pour les autres pays comme pour la région dans son ensemble, les évolutions prévues à moyen terme ne seront pas suffisantes pour surmonter le problème de l'insécurité alimentaire. Compte tenu des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aujourd'hui constatés, le Cambodge, la RDP lao et le Myanmar seront, d'après les projections, les pays les plus éloignés de la réalisation de l'ODD2, alors que dans le cas des Philippines la stagnation actuelle sous l'angle de la lutte contre la sous-alimentation devrait persister.

Les évolutions à moyen terme auront non seulement une incidence sur la consommation totale de calories, mais aussi sur sa composition. La plus grande partie de l'augmentation de la consommation de calories observée à moyen terme est couverte par d'autres productions que le riz, notamment par les huiles végétales et le sucre (graphique 2.24). Une consommation accrue de riz n'en continue pas moins de contribuer à l'absorption de plus grandes quantités de calories dans tous les pays sauf au Viet Nam et au Myanmar. La plus grande consommation de viande, de produits laitiers et de poisson est à l'origine de l'augmentation des apports en protéines dans tous les pays, et plus particulièrement au Myanmar, en Indonésie et au Viet Nam.

Graphique 2.24. **Sources des variations de la consommation de calories et de protéines en Asie du Sud-Est**

Calories (gauche) ; Protéines (droite)



Source : OCDE -FAO, OCDE/FAO (2017), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-data-fr>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933524163>

Les résultats à moyen terme du point de vue de la sous-alimentation montrent qu'il faudra redoubler d'efforts pour surmonter le problème de l'insécurité alimentaire dans la région. Les pouvoirs publics disposent d'un certain nombre de leviers auxquels ils

pourraient avoir recours pour aider à y remédier, mais pour que les marchés aboutissent à de meilleurs résultats en matière de sécurité alimentaire, il sera essentiel d'éliminer les distorsions des marchés agricoles et alimentaires. Comme précédemment indiqué, l'intégration des marchés du riz dans le cadre du Projet de Communauté économique de l'ANASE pourrait permettre de considérables progrès dans le sens d'une réduction des taux de sous-alimentation au sein de la région. Il apparaît en outre que des mesures visant à améliorer l'accès aux produits alimentaires pour les ménages les plus pauvres, par des moyens tels que le versement d'aides sociales, pourraient permettre de réduire sensiblement les taux de sous-alimentation à moyen terme (OCDE, 2017b). Ces résultats montrent que, pour la région, le problème de l'insécurité alimentaire ne tient pas tant à l'insuffisance des denrées alimentaires disponibles qu'aux difficultés pour bénéficier d'un accès effectif à ces denrées.

Défis et incertitudes à moyen terme

Les perspectives à moyen terme pour l'Asie du Sud-Est indiquent que les secteurs de l'agriculture et de la pêche disposent d'un certain nombre d'atouts, mais qu'il n'en existe pas moins des défis et des incertitudes. Ces derniers ont trait à la capacité de la région de rendre effectives les améliorations de la productivité prévues, compte tenu en particulier des risques et des défis liés au changement climatique. Qui plus est, la région a exercé par le passé de considérables pressions sur sa base de ressources naturelles – son capital naturel – au cours de son développement, aussi importera-t-il de trouver le moyen de produire de manière durable. En dernier lieu, compte tenu des interactions permanentes qui caractérisent les marchés internationaux, les incertitudes persistantes qui règnent à l'échelle mondiale quant aux mesures qui pourraient être prises pour réduire les interventions sur les marchés et pour empêcher que d'autres n'apparaissent auront un impact sur la région. Chacun de ces aspects sera brièvement examiné ci-dessous.

Le scénario de référence décrit dans ce chapitre exige un effort constant pour obtenir les gains de productivité prévus. Les projections reposent sur un certain nombre d'hypothèses concernant la poursuite des réformes et des investissements qui induiront la croissance future. Au sein de la région comme à l'échelle mondiale, le volume des investissements dans la R-D n'est guère élevé et a déjà dans certains cas tendance à diminuer. La R-D joue un rôle par le biais des investissements de R-D passés (le stock) comme au travers des nouveaux investissements (le flux) (Sheng, Mullen et Gray, 2011; Smeets Kristkova, Van Dijk et Van Meijl, 2016). Quelle que soit l'année considérée, les performances en termes de productivité sont en partie déterminées par ces deux facteurs. Il s'ensuit que les investissements actuels auront à l'avenir un effet cumulé, et que la baisse des dépenses de R-D aura de ce fait des conséquences durables qu'il sera difficile de corriger si elles persistent. Smeets Kristkova, Van Dijk et Van Meijl (2016) démontrent que, si cette relation entre les investissements de R-D et la croissance de la productivité demeure valable, l'actuelle baisse des investissements de R-D implique que l'hypothèse de croissance des rendements sur laquelle reposent de nombreux modèles, depuis les projections climatiques à long terme jusqu'aux modèles à moyen terme tels que celui présenté ici, risque d'être trop optimiste. Pour l'Asie du Sud-Est, où les dépenses de R-D sont déjà faibles par rapport à d'autres pays ayant un niveau de développement similaire (OCDE, 2017b), l'amélioration des systèmes d'innovation agricole est un enjeu essentiel. En outre, au-delà de la R-D, la tendance au morcellement des exploitations et à la diminution de leur taille peut également, si elle se poursuit, représenter une menace pour la

croissance future de la productivité, ce qui porte à croire que les problèmes liés aux marchés fonciers constitueront un défi majeur pour la région.

Une incertitude fondamentale quant au potentiel productif de la région est liée au changement climatique. Comme déjà indiqué, le changement climatique devrait avoir un impact considérable sur la région. Il sera donc essentiel que le secteur s'y adapte et s'y ajuste à moyen comme à long terme. Même si la R-D contribue aux efforts d'adaptation (OCDE, 2017b; Ignaciuk et Maçon-D' Croz, 2014), les politiques actuelles risquent de compromettre ces efforts et d'aggraver l'impact du changement climatique. Aux Philippines, par exemple, les mesures de soutien dont bénéficie le riz réduisent les incitations à l'adaptation et peuvent accroître l'exposition des producteurs aux risques climatiques (OCDE, 2017a). Pareillement, pour la région dans son ensemble, les actuelles distorsions des échanges risquent d'amplifier les effets du changement climatique sur les prix mondiaux (OCDE, 2017b). En outre, importante source d'émissions de gaz à effet de serre, le secteur agricole devra également participer aux efforts d'atténuation des effets du changement climatique. Certains secteurs bénéficieront probablement de synergies entre les gains d'efficacité et les modifications des pratiques permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre, comme le piégeage du carbone dans le sol tel que l'envisage l'initiative « 4 pour mille », mais ce ne sera pas toujours le cas. Une grande partie de l'impact final dépendra là encore de la mise au point de nouvelles solutions innovantes, ce qui place le système d'innovation au premier rang des priorités dont doivent se préoccuper les pouvoirs publics.

Les pressions que créera le changement climatique vont de pair avec la nécessité d'assurer une meilleure gestion des ressources naturelles de la région et d'accroître la durabilité de la production agricole et halieutique. La région a déjà supporté des coûts environnementaux importants liés à l'expansion des superficies, et bien que les possibilités de les accroître encore soient limitées, la gestion de ces terres ainsi que des eaux douces et des ressources marines sera un défi majeur pour les autorités de la région. Il sera essentiel de disposer de systèmes permettant de mieux informer les producteurs des pratiques plus durables, ainsi que de réglementations garantissant la maîtrise des externalités. Pour l'aquaculture, il faut en outre éviter d'imposer une charge administrative superflue à la filière, tout en veillant au respect des exigences environnementales (OCDE, 2016c). Dans le cas de la pêche, de manière à favoriser une gestion plus efficace, la réduction ou la réorientation des mesures de soutien (telles que les exonérations de la taxe sur les carburants) qui contribuent à la surcapitalisation et à la surexploitation des ressources seront une composante importante des efforts pour assurer la durabilité (OCDE, 2017c).

Pour l'Asie du Sud-Est, assurer la poursuite de la croissance économique en un temps d'incertitudes à l'échelle mondiale, eu égard à l'évolution des marchés internationaux, constituera également un défi majeur. Cela ne vaut pas seulement pour les secteurs de l'agriculture et de la pêche. La région a été l'un des principaux bénéficiaires de la mondialisation et du développement des CVM. Pour la région, la participation aux chaînes de valeur mondiales des diverses industries s'est accompagnée d'une croissance de la productivité et d'une augmentation des revenus (mesurées par la création intérieure de valeur ajoutée) (Lopez-Gonzalez, 2016). L'essor des CVM a en outre pour conséquence que les mesures nationales de restriction des échanges ont un effet comparable à celui d'une taxe sur les exportations (Greenville, Kawasaki et Beaujeu, 2017 ; Lopez-Gonzalez, 2016; OCDE, 2015d) et ont une incidence préjudiciable sur le développement de plusieurs

secteurs (Jouanjean, Gourdon et Korinek, 2017, à paraître). L'accroissement des distorsions des marchés internationaux serait une entrave à la croissance future de la région, pour l'agriculture comme pour les autres secteurs. Pour que les projections de croissance future deviennent réalité, il importe que les autorités de la région prennent des initiatives pour assurer une réduction des distorsions du marché à l'échelle régionale comme sur le plan multilatéral.

Conclusions

Les pays d'Asie du Sud-Est ont bénéficié d'importantes améliorations de leurs niveaux de développement ainsi que d'une croissance vigoureuse de leurs secteurs de l'agriculture et de la pêche. La croissance de la production de l'agriculture et de la pêche est le résultat de la hausse de la productivité et d'une augmentation sensible de l'utilisation d'intrants naturels et intermédiaires. Les projections à moyen terme mettent toutefois en évidence un ralentissement de cette croissance, ce qui donne à penser que, dans l'optique de permettre une poursuite du développement des secteurs de l'agriculture et de la pêche, les autorités doivent envisager une nouvelle vague de réformes pour assurer une croissance vigoureuse et durable de la productivité.

Les possibilités en la matière sont inévitablement variables au sein de la région, compte tenu de sa diversité, mais les prochaines étapes fondamentales consisteront à créer un environnement propice à l'innovation dans le domaine de l'agriculture et de la pêche et à une croissance durable de la productivité. Il faudra pour ce faire relever un certain nombre de défis environnementaux auxquels se trouve confrontée la production agricole et halieutique. Il sera également nécessaire de promouvoir une meilleure intégration des marchés régionaux et mondiaux, ce qui exigera des mesures pour favoriser et renforcer l'efficacité des marchés de service sur lesquels s'appuie le secteur agricole – un domaine d'action qui dans bien des cas ne relève pas des compétences des ministères de l'agriculture et de la pêche.

Les politiques mises en œuvre doivent axer les efforts sur la création d'un environnement propice plus robuste au bénéfice des producteurs de la région et éviter de fausser les incitations au sein de la filière agroalimentaire. Un ajustement pourra ainsi avoir lieu et la région sera de ce fait en mesure d'obtenir des gains d'efficacité dans le cadre de ses systèmes de production. L'adoption de ces mesures devrait également permettre à la région d'être mieux armée pour combattre l'insécurité alimentaire et pour atteindre l'ODD2.

Notes

1. Dans la définition qui lui est donnée dans le présent chapitre, le secteur de la pêche englobe la production aquacole et halieutique.
2. L'Asie du Sud-Est comprend les dix pays membres de l'ANASE et le Timor-Leste.
3. La productivité totale des facteurs (PTF) est un indicateur permettant de mesurer la productivité agricole. Elle tient compte de tous les intrants marchands utilisés dans la production agricole (travail, terre, animaux d'élevage, machines et intrants intermédiaires) et les compare à l'ensemble des extrants marchands produits (productions végétales et animales).
4. À l'exclusion de l'Asie de l'Ouest.
5. Les terres agricoles correspondent à la superficie agricole telle qu'elle est définie par la FAO, qui est égale à la somme des superficies respectivement occupées par les « terres arables », les « cultures permanentes » et les « pâturages permanents ».

6. Les exportations nettes de riz sont égales aux exportations totales à destination de tous les partenaires commerciaux, moins les importations totales en provenance de tous les partenaires commerciaux.
7. Pour une description plus détaillée des politiques agricoles en vigueur dans la région, voir l'étude de l'OCDE (2017).

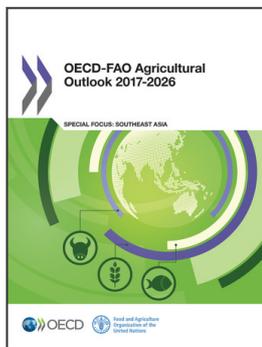
Références

- Alavi, H. et al. (2012), *Trusting Trade and the Private Sector for Food Security in Southeast Asia*, Banque mondiale, Washington, DC.
- Alongi, D.M. (2014), « Carbon Cycling and Storage in Mangrove Forests », *Annual Review of Marine Science*, vol. 6, pp. 195-219.
- BAD (2009), *The Economics of Climate Change in Southeast Asia : A Regional Review*, Banque asiatique de développement, Manille.
- Baldwin, R. (2012), « Trade and Industrialisation after Globalisation's Second Unbundling: How Building and Joining a Supply Chain are Different and Why it Matters », in *Globalization in an Age of Crisis: Multilateral Economic Cooperation in the Twenty-First Century*, R. Feenstra et A. Taylor (dir. pub.), University of Chicago Press.
- Banque mondiale (2017), *Indicateurs du développement dans le monde (base de données)*, Banque mondiale, Washington D.C., <http://databank.banquemondiale.org/data> (consulté le 25 novembre 2016).
- Bello, A.L. (2005), « Ensuring food security – A case for ANASE integration », *Asian Journal of Agriculture and Development*, vol. 2, n° 1 et 2, Southeast Asian Regional Center for Graduate Study and Research in Agriculture, Philippines, pp. 87-108.
- Carew-Reid J. (2007), « Rapid assessment of the extent and impact of sea level rise in Viet Nam », *Climate Change Discussion Paper*, n° 1, International Centre for Environmental Management, Brisbane.
- Carlson, K.M. et al. (2012), « Carbon emissions from forest conversion by Kalimantan oil palm plantations », *Nature Climate Change*, vol. 3, n° 3, pp. 283-287.
- Chen, C.C., B. McCarl et C.C. Chang (2012), « Climate change, sea level rise and rice: global market implications », *Climate Change*, Vol. 110/3, pp. 543-560.
- Commission du Mekong (2010), « Impacts of Changes in Salinity Intrusion. Assessment of basin-wide development », *Technical Note 8*, Vientiane.
- Cruz, R.V. et al. (2007), « Asia », in *Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution of Working Group II to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*, M.L. Parry, et a. (dir. pub.), Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni, pp. 469-506.
- Dawe, D., S. Jaffee, et N. Santos (2014), *Rice in the Shadow of Skyscrapers: Policy Choices in a Dynamic East and Southeast Asian Setting*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Deuss, A. (2015), « Review of the performance and impacts of recent stockholding policies », in *Issues in Agricultural Trade Policy: Proceedings of the 2014 OECD Global Forum on Agriculture*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264233911-5-en>.
- Donato, D.C. (2011), « Mangroves among the most carbon-rich forests in the tropics », *Nature Geoscience*, vol. 4, pp. 293-297.
- FAO (2017a), FAOSTAT (base de données), Division de la statistique, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, <http://www.fao.org/faostat/fr/#home> (consulté le 16 janvier 2017).
- FAO (2017b), « Statistiques sur la pêche et l'aquaculture : production mondiale par source de production 1950-2015 », (FishstatJ), Département des pêches et de l'aquaculture du FAO [en ligne], Rome, mise à jour 2017, <http://www.fao.org/fishery/statistics/software/fishstatj/fr> (consulté le 12 mars 2017).
- FAO (2017c), « Fishery and Aquaculture Statistics », entretien personnel, Sous-division des statistiques et de l'information du Département des pêches et de l'aquaculture de la FAO (10 mars 2017).
- FAO (2017d), FAOLEX (base de données), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, <http://www.fao.org/faolex/fr/>.

- FAO (2017e), Base de données FAOSTAT, Émissions – Agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/GT>.
- FAO (2017f), Base de données FAOSTAT, Émissions – Utilisation des terres, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/GL>.
- FAO (2016), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2016 : contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition de tous*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- FAO (2015), « Agricultural transformation of middle-income Asian economies: Diversification, farm size and mechanization, ESA Working Paper No. 15-04 », David Dawe, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- FAO (2014), *La situation mondiale des pêches et de l'aquaculture : possibilités et défis*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- FAO (2014), *Regional trade agreements and food security in Asia*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok).
- FAO (2007), « The World's Mangroves 1980-2005 », Étude FAO : Forêts, n° 153, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- FMI (2016), *Perspectives de l'économie mondiale : demande modérée, symptômes et remèdes*, octobre 2016, Fonds monétaire international, Washington D.C.
- Funge-Smith, S., M. Briggs et W. Miao (2012), *Regional Overview of Fisheries and Aquaculture in Asia and the Pacific*, Commission des pêches de l'Asie-Pacifique, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique (Bangkok).
- Furuhashi, G. et H. Gay (2017, à paraître), « Market Implications of the Integration of Southeast Asian Rice Markets », *Documents de l'OCDE sur l'alimentation, l'agriculture et les pêcheries*.
- Giri C, J. Long, S. Abbas, R.M. Murali, F.M. Qamer, B. Pengra et D. Thau (2015), « Distribution and dynamics of mangrove forests of South Asia », *Journal of Environmental Management*, vol. 148, pp. 101-11.
- Gouvernement des Philippines (2011), « Briefer on the Food Staples Self-Sufficiency Roadmap 2011-16 » (page Internet), *Official Gazette*, Manille.
- Greenville, J., K. Kawasaki et R. Beaujeu (2017), « How policies shape global food and agriculture value chains », *Documents de l'OCDE sur l'alimentation, l'agriculture et les pêcheries*, n° 100, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/aaf0763a-en>.
- Greenville, J. et MacAulay (2007), « Untangling the benefits of protected areas in fisheries », *Marine Resource Economics*, vol. 22, n° 3, pp. 267-85.
- Gunarso, P. et al. (2013), « Oil Palm and Land Use Change in Indonesia, Malaysia and Papua New Guinea », *Round Table on Sustainable Palm Oil (RSPO)*, Singapour.
- Headey, D. (2011), « Rethinking the global food crisis : The role of trade shocks », *Food Policy*, vol. 36, Elsevier, Amsterdam, pp. 136-146.
- Hoang, H. K. et W.H. Meyers (2015), « Price stabilization and impacts of trade liberalization in the Southeast Asian rice market », *Food Policy*, vol. 57, Elsevier, Amsterdam, pp. 26-39.
- Hooijer, A. et al. (2010), « Current and future CO2 emissions from drained peatlands in Southeast Asia », *Biogeosciences*, vol. 7, pp. 505-1514.
- Ignaciuk, A. et D. Mason-D'Croz (2014), « Modelling adaptation to climate change in agriculture », *Documents de l'OCDE sur l'alimentation, l'agriculture et les pêcheries*, n° 70, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jxrcljnbxq-en>.
- Jouanjean, M.A., J. Gourdon et J. Korinek (2017, à paraître), « GVCs : Sectoral analysis of developing countries », *OECD Trade Policy Papers*, Éditions OCDE, Paris.
- Koh, L.P., J. Miettinen, S.C. Liew, et J. Ghazoul (2011), « Remotely sensed evidence of tropical peatland conversion to oil palm », *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America*, vol. 108, pp. 5127-5132.
- Lantican, F.A, M.A. Sombilla et K.P. Quilloy (2013), *Estimating the Demand Elasticities of Rice in the Philippines*, Southeast Asian Regional Center for Graduate Study and Research in Agriculture (SEARCA), Los Baños.

- Lopez-Gonzalez, J. (2016), « Using Foreign Factors to Enhance Domestic Export Performance: A Focus on Southeast Asia », *OECD Trade Policy Papers*, n° 191, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jlpq82v1jxw-en>.
- Lowder, S.K., J. Skoet et S. Singh (2014), « What do we really know about the number and distribution of farms and family farms worldwide ? Background paper for The State of Food and Agriculture 2014 », *ESA Working Paper No. 14-02*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Ministère de l'Agriculture et du Développement rural (2011), *Rice Production Evaluation for 2010 and Work-Plan for 2011 for Southern Vietnam*, Agricultural Publishing House. pp. 129-146.
- Miettinen, J., A. Hooijer, C. Shi, D. Tollenaar, R. Vernimmen, S.C. Liew, C. Malins et S.E. Page (2012), « Extent of industrial plantations on Southeast Asian peatlands in 2010 with analysis of historical expansion and future projections », *GCB Bioenergy*, vol. 4, n° 6, pp. 908-918.
- Naylor, R.L. et W.P. Falcon (2010), « Food security in an era of economic volatility », *Population and Development Review*, vol. 36, n° 4, New Jersey, États-Unis, pp. 693-723.
- OCDE (2017a), *Agricultural Policies in the Philippines*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264269088-en>
- OCDE (2017b), *Building Food Security and Managing Risk: A Focus on Southeast Asia*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264272392-en>.
- OCDE (2017c), *Informing Fisheries-Related Trade Negotiations*, Éditions OCDE, Paris.
- OCDE (2016a), *Évolution des politiques et des marchés agricoles : Implications pour les réformes du système commercial multilatéral*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264267169-fr>.
- OCDE (2016b), *Politiques agricoles : suivi et évaluation 2016*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/agr_pol-2016-fr.
- OCDE (2016c), *Aquaculture Licensing*, Éditions OCDE, Paris, TAD/FI(2015)11/FINAL.
- OCDE (2015a), *METRO v1 Model Documentation*, Éditions OCDE, Paris, TAD/TC/WP(2014)24/FINAL.
- OCDE (2015b), *Multi-dimensional Review of Myanmar: Volume 2. In-depth Analysis and Recommendations*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264220577-en>.
- OCDE (2015c), *Agricultural Policies in Viet Nam*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264235151-en>.
- OCDE (2015d), *Participation of Developing Countries in Global Value Chains: Implications for Trade and Trade-Related Policies*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5js33lfw0xxn-en>.
- OCDE (2008), *La hausse des prix alimentaires : causes et conséquences*, Éditions OCDE, Paris, C/MIN(2008)9.
- Omar, W., N. Abd Aziz, A. Tarmizi, M.H. Harun et A. Kushairim (2010), *Mapping of Oil Palm Cultivation on Peatland in Malaysia*, MPOB Information Series, n° 529, Kuala Lumpur.
- Pendleton L, D.C Donato, B.C. Murray, S. Crooks, W.A. Jenkins, S. Sifleet, C. Craft, J.W. Fourqurean, J.B. Kauffman, N. Marbà, P. Magonigal, E. Pidgeon, D. Herr, D. Gordon et A. Baldera (2012), « Estimating global "blue carbon" emissions from conversion and degradation of vegetated coastal ecosystems », *PLoS One*, vol. 7, n° 9, e43542.
- Permani, R. et D. Vanzetti (2014), « Rice Mountain: An Assessment of the Thai Rice Pledging Program », communication présentée à la 58^e Conférence annuelle de l'AARES, Port Macquarie, Nouvelle-Galles du Sud, 4-7 février 2014.
- Phillips M, P.J.G Henriksson, N. Tran, C.Y. Chan, C.V. Mohan, U-P. Rodriguez, S. Suri, S. Hall et S. Koeshendrajana (2015), *Exploring Indonesian aquaculture futures*, WorldFish, Penang, Malaisie.
- Piessse, J. et C. Thirtle (2009), « Three bubbles and a panic: An explanatory review of recent food commodity price events », *Food Policy*, vol. 34, Elsevier, Amsterdam, pp. 119-129.
- Pirker, J., A. Mosnier, F. Kraxner, P. Havlík et M. Obersteiner (2016), « What are the limits to oil palm expansion? », *Global Environmental Change*, vol. 40, septembre, pp. 73-81.
- PNUE, VIFEP et WWF (2009), *Fisheries subsidies, supply chain and certification in Vietnam: Summary Report*, septembre 2009, <http://unep.ch/etb/areas/fisheries%20country%20projects/vietnam/Final%20Summary%20Report%20Vietnam.pdf>.
- Richards, D.R. et D.A. Friess (2016) « Rates and drivers of mangrove deforestation in Southeast Asia, 2000-12 », *Proceedings of the National Academy of Sciences USA*, vol. 113, n° 2, pp. 344-349.

- Rutten, M., M. van Dijk, W. van Rooij et H. Hilderink, « Land Use Dynamics, Climate Change, and Food Security in Vietnam: A Global-to-local Modeling Approach », *World Development*, vol. 59, juillet 2014, pp. 29-46.
- Sam, L. (2006), *Intrusion d'eau salée dans le delta du Mekong*, Agricultural Publishing House (en vietnamien).
- Sayer, J., J. Ghazoul, P. Nelson et A.K. Boedhihartono (2012), « Oil palm expansion transforms tropical landscapes and livelihoods », *Global Food Security*, vol. 1, n° 2, pp. 114-119.
- Sharma, R. (2014), « Outlook for Rice Demand, Supply and Trade », in Dawe, D., S. Jaffee et N. Santos (dir. pub.), *Rice in the Shadow of Skyscrapers: Policy Choices in a Dynamic East and Southeast Asian Setting*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome.
- Sheng, Y., J.D. Mullen et E.M. Gray (2011), « Public investment in agricultural R&D and extension: an analysis of the static and dynamic effects on Australian broadacre productivity », rapport de l'ABARES pour la Grains Research and Development Corporation, Canberra.
- Smeets Kristkova, Z., M. Van Dijk et H. Van Meijl (2016), « Projections of long-term food security with R&D driven technical change – A CGE analysis », *NJAS – Wageningen Journal of Life Sciences*, vol. 77, Elsevier, Amsterdam, pp. 39-51.
- Tran, H., T. Tran. et M. Kervyn (2015), « Dynamics of Land Cover/Land Use Changes in the Mekong Delta, 1973-2011: A Remote Sensing Analysis of the Tran Van Thoi District, Ca Mau Province, Vietnam », *Remote Sensing*, vol. 7, pp. 2899-2925.
- Tubiello, F.N., M. Salvatore, J. Ferrara, J. House, S. Federici, S. Rossi, R. Biancalani, R.D. Condor Golec, H. Jacobs, A. Flammini, P. Prospero, P. Cardenas-Galindo, J. Schmidhuber, M.J. Sanz-Snchez, N. Srivastava et P. Smith (2015), « The Contribution of Agriculture, Forestry and other Land Use activities to Global Warming, 1990-2012 », *Global Change Biology*, 10 janvier 2015.
- Tuong, T.P., S.P. Kam, C.T. Hoanh, L.C. Dung, N.T. Khiem, J. Barr et D.C. Ben (2003), « Impact of seawater intrusion control on the environment, land use and household incomes in a coastal area », *Paddy Water Environment*, vol. 1, pp. 65-73.
- Ministère de l'Agriculture des États-Unis (2016), *International Agricultural Productivity* (base de données), United States Department of Agriculture Economic Research Service, www.ers.usda.gov/data-products/international-agricultural-productivity.aspx (consulté le 17 août 2016).
- WITS (2017), *World Integrated Trade Solution* (base de données), Banque mondiale, Washington D.C., <http://wits.worldbank.org/default.aspx> (consulté le 16 janvier 2017).



Extrait de :
OECD-FAO Agricultural Outlook 2017-2026

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2017-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE/Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2017), « Asie du Sud-Est : Perspectives et défis », dans *OECD-FAO Agricultural Outlook 2017-2026*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/agr_outlook-2017-5-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.